HexaByte
Connecting the dots

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2018

71 232 000

AVENUE
HABIB BOURGUIBA
IMMB CTAMA
9000 BEJA

71 751 300

WWW.HEXABYTE.TN

Sommaire

1- ACTIVITÉS ET RÉSULTATS 2

1.1 Conjoncture économique générale en 2018 2

1.2 Faits saillants : 5

1.3 Évolution de la société et ses performances au cours des 5 dernières années : 8

1.4 États Financiers individuels 20

1.5 États Financiers consolidés 24

2- ACTIONNARIAT 39

2-1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote 39

2.2 L'évolution du cours Hexabyte depuis la dernière A.G.O : 41

3- ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 41

3.1 Membres des organes d'administration et de direction : 42

3.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration : 42

3.3 Principales délégations accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction : 42

3.4 Comités spéciaux : 42

4- AFFECTATION DES RÉSULTATS 43

4.1 Dispositions statutaires relatives à l'affectation des résultats : 43

4.2 Évolution des capitaux propres & dividendes : 44

5- ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR : 44

5.1 Stratégies de développement : 44

5.2 Données prévisionnelles : 47

6 CONTRÔLE DES COMPTES: 48

7- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 48

8- ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE 49

9- RAPPORTS DU COMMISSAIRES AUX COMPTES 50

10- RAPPORT DU COMITE D'AUDIT AU TITRE DE L'EXERCICE 2018 56

11. PROJET DE RÉSOLUTIONS 64

1- ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

1.1 Conjoncture économique générale en 2018

Source : Banque Centrale de Tunisie (Périodique de Conjoncture N°122-Janvier 2019)

L'activité économique a continué à progresser à un rythme positif au cours de l'année 2018. En effet, la croissance économique est estimée à 2,6% pour ladite année contre 1,9% en 2017, tirée essentiellement par une bonne saison agricole et la bonne performance du secteur touristique. En revanche, le secteur industriel, à l'exception de la branche des industries agricoles et alimentaires, a connu une faible croissance, imputable notamment à la baisse de la production des mines, phosphates et dérivés et de celle du raffinage du pétrole.

Evolution des prix et inflation

L'indice général des prix à la consommation familiale a connu, au cours du mois de décembre 2018, une hausse de 0,5%, en comparaison avec son niveau un mois auparavant, contre 0,7% au mois de novembre de la même année. Cette évolution est imputable, principalement, à l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons (0,5%), du transport (0,5%) et des articles d'habillement et chaussures (1,6%).

En termes de glissement annuel, l'augmentation de l'indice général des prix a atteint 7,5% en décembre 2018 contre 7,4% un mois auparavant et 6,4% en décembre 2017. Cette évolution de l'inflation est, en grande partie, attribuée à la hausse des prix des produits alimentaires et boissons (6,2% contre 8,3%), ainsi que des frais des services notamment l'enseignement (8% contre 6%), les restaurants et hôtels (10% contre 7%) et le transport (13,3% contre 5,9%).

Sur toute l'année 2018, l'inflation moyenne s'est établie à 7,5% contre 5,3% l'année précédente. Cette évolution s'explique par la hausse sensible des prix des produits alimentaires (7,5% contre 5,6% en 2017), des tarifs du transport (11,2% contre 5,9%), des hôtels et restaurants (9,2% contre 6,2%) et des articles d'habillement et chaussures (7,3% contre 7,9%).

Par régime de fixation des prix, l'accélération a concerné, principalement, les prix des produits libres (8,3% en moyenne contre 6,1%), notamment les produits alimentaires (8,5% contre 6,5%), ainsi que ceux des produits non libres (4,7% contre 2,7%).

Pour ce qui est de l'inflation sous-jacente, l'inflation hors produits frais et encadrés s'est établie à 8,2% en 2018 contre 6,2% au cours de l'année précédente.

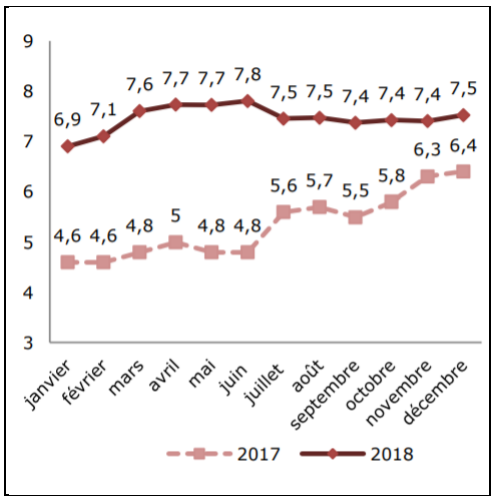

Evolution du taux d'inflation

Situation du système financier

Liquidité bancaire :
Au cours du quatrième trimestre de l'année 2018, le besoin moyen des banques en liquidité a poursuivi sa croissance, mais à une cadence moins accentuée que les trimestres précédents de l'année, augmentant de +481 MDT seulement en variation trimestrielle, contre +1.689 MDT, +1.724 MDT et +1.821 MDT respectivement aux troisième, second et premier trimestres de l'année, pour atteindre 16.161 MDT en moyenne (cf. graph 3.1).
Ce ralentissement porte la marque d'une nette diminution des besoins des banques de 342 MDT au dernier mois de l'année 2018.

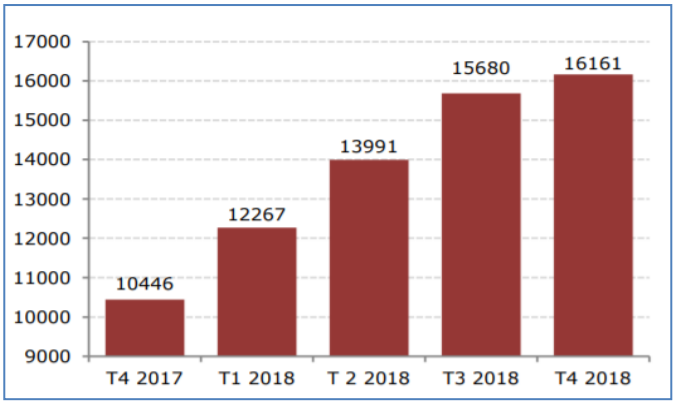

Evolution trimestrielle des besoins des banques en liquidité

Evolution de taux du marché monétaire :
En moyenne trimestrielle, le taux du marché (TMM) au T4-2018 a légèrement baissé par rapport au trimestre précédent, soit 7,25% contre 7,26%.

Masse monétaire :
Après l'accélération enregistrée en 2017, le rythme de progression de la masse monétaire M3 a de nouveau décéléré en augmentant uniquement de 5,6% en 2018 contre 11,4% une année auparavant. Ce ralentissement reflète, principalement, celui aussi bien des créances nettes sur l'Etat (1,7% contre 16,4%) que des concours à l'économie (8,4% contre 12,7%). Par ailleurs, les créances nettes sur l'extérieur ont poursuivi leur baisse (-1.339 MDT contre -1.436 MDT).

Environnement boursier :

L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2018, par :

♣ La Poursuite de la tendance baissière de l'indice de référence TUNINDEX entamée depuis le mois de septembre 2018 avec un repli de 6,8% par rapport à son niveau enregistré au terme du troisième trimestre;

♣ la publication des indicateurs d'activité des sociétés cotées au titre des neuf premiers mois de 2018 qui font ressortir une augmentation de 12,2% de leur revenu global, par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 11,6 milliards de dinars à fin septembre 2018. Le revenu global du secteur financier a connu une hausse de 21,8%, durant la même période. Cette évolution a été induite par une hausse de 18,2% du produit net bancaire, une progression de 23,9% du revenu global des sociétés de leasing cotées et un accroissement de 6,5% des primes émises par les compagnies d'assurances cotées.

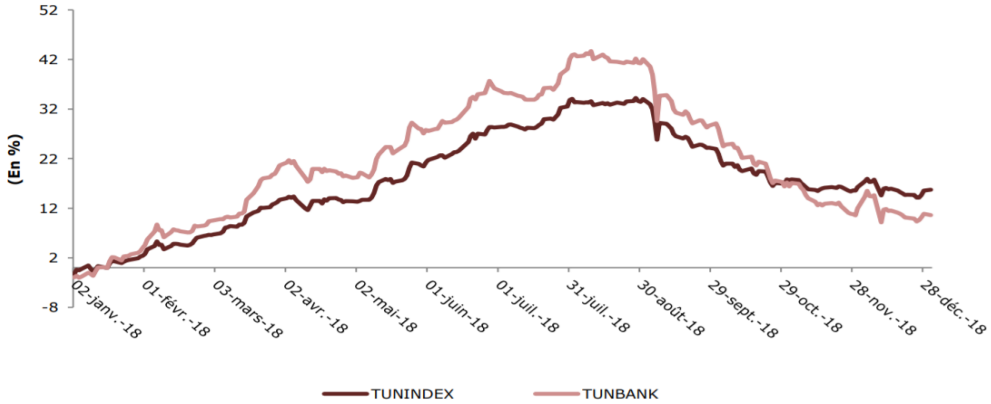

Evolution des indices TUNINDEX et TUNBANK

En ce qui concerne le marché primaire :

A l'instar des trois derniers trimestres, le dernier trimestre de l'année 2018 a été marqué par l'absence d'augmentations de capital des entreprises en numéraire par appel public à l'épargne (APE). Quant aux fonds levés sous forme d'émissions obligataires, ils ont accusé une baisse de 139 MDT et ont été limités à 6 MDT au titre de l'emprunt émis par « UNIFACTOR » contre un montant visé de 20 MDT. Le dernier trimestre 2018 a également enregistré l'octroi du visa du CMF pour l'émission de trois emprunts obligataires, initiés par trois sociétés de leasing pour un montant total de 55 MDT, susceptible d'être porté à 85 MDT. En outre, le CMF a donné son visa pour l'augmentation en numéraire du capital de la société « Tunisie Leasing et Factoring » permettant une levée de fonds à hauteur de 20,3 MDT. Ladite société procédera à l'augmentation de son capital à travers l'émission de 1.350.000 actions nouvelles au prix de 15 dinars. Pour l'ensemble de l'année 2018, les émissions des sociétés par appel public à l'épargne se sont inscrites en baisse de 250 MDT ou 36,2% pour s'établir à 441 MDT reflétant essentiellement des pressions importantes sur la liquidité bancaire.

En ce qui concerne les transactions réalisées sur la cote de la bourse, elles ont enregistré une légère hausse de 17 MDT ou 2,6% par rapport au trimestre précédent pour totaliser 651 MDT au titre du dernier trimestre de l'année 2018. Le volume cumulé des transactions réalisées sur la cote de la Bourse pour l'année 2018 s'est, par conséquent, élevé à 2.521 MDT (dont 75 % ou 1.899 MDT sur les titres de capital) ; soit un volume quotidien moyen d'échange de 10,1 MDT contre 9,6 MDT au titre de l'année précédente.

Désignation	DECEMBRE 2017	SEPTEMBRE 2018	DECEMBRE 2018
Indice TUNINDEX en points (base 1.000 le 31/12/1997)	6.281,83	7.802,2	7.271,7
Capitalisation boursière (en MDT)	21.852	25.907	24.380
Capitalisation boursière / PIB (en %)	22,4	24,4(*)	23,0(*)
PER moyen	13,9	13,0	12,3
Nombre des sociétés cotées (en unités)	81	82	82
Taux de liquidité mensuel (en %)	74	46	50
Taux de la participation étrangère (en %)	23,31	24,8	24,9

Evolution des indicateurs boursiers

La part des investisseurs étrangers dans la capitalisation boursière s'est située à 24,9% au terme du mois de décembre 2018 avec un solde net des transactions sur la cote de la Bourse négatif de 4 MDT au titre du dernier trimestre.

En ce qui concerne le marché secondaire :

L'indice TUNINDEX a poursuivi, au cours du dernier trimestre de l'année 2018, son trend baissier entamé depuis le mois de septembre 2018 revenant à 7.271,65 points à fin décembre 2018 avec un rendement trimestriel négatif de 6,8% et ce, en relation avec l'annonce du non-aboutissement de l'appel d'offres relatif à la cession de « Carthage Cement » et des préoccupations des investisseurs liées à l'instauration d'une nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires des banques et des assurances. Par conséquent, la performance réalisée par le TUNINDEX depuis

le début de l'année a été ramenée de 24% au terme du deuxième trimestre 2018 à 15,8% à fin 2018 contre un rendement annuel de 14,4% au titre de l'année 2017. Dans le même sillage, les indices sectoriels ont connu, d'un trimestre à l'autre, des évolutions disparates. Huit indices ont enregistré des rendements négatifs à des taux variant entre -0,4% (Agro-alimentaire et Boissons) et -14,0% (Banques) alors que les cinq autres indices se sont inscrits en hausse à des taux compris entre 0,3% (services aux consommateurs) et 15,2% (Matériaux de base).

Désignation	4ème Trimestre 2017	3 ème Trimestre. 2018	4 ème Trimestre. 2018
Volume global des transactions	**1.789**	**843**	**1.086**
Cote de la Bourse	1.369	634	651
Hors cote	21	109	16
Opérations d'enregistrement et déclarations	399	100	419

Evolution du volume des transactions

Evolution du taux de change du dinar :

Au terme de l'année 2018 et par rapport à sa valeur à fin décembre précédent, le taux de change du dinar sur le marché interbancaire s'est inscrit en baisse de 17% vis-à-vis du dollar américain, de 14% vis-à-vis de l'euro, de 20,1% à l'égard du yen japonais et de 16,5% par rapport au dirham marocain.
Au cours du quatrième trimestre de l'année 2018, le dinar s'est déprécié de 6,4% contre le dollar américain, de 5,2% contre l'euro, de 9,3% vis-à-vis du yen japonais et de 4,8% face au dirham marocain. Parallèlement, sur le marché des changes international, le dollar a poursuivi sa tendance haussière en 2018, clôturant l'année en hausse de l'ordre de 4,8% vis-à-vis de l'euro en relation notamment avec le relèvement des taux directeurs américains.

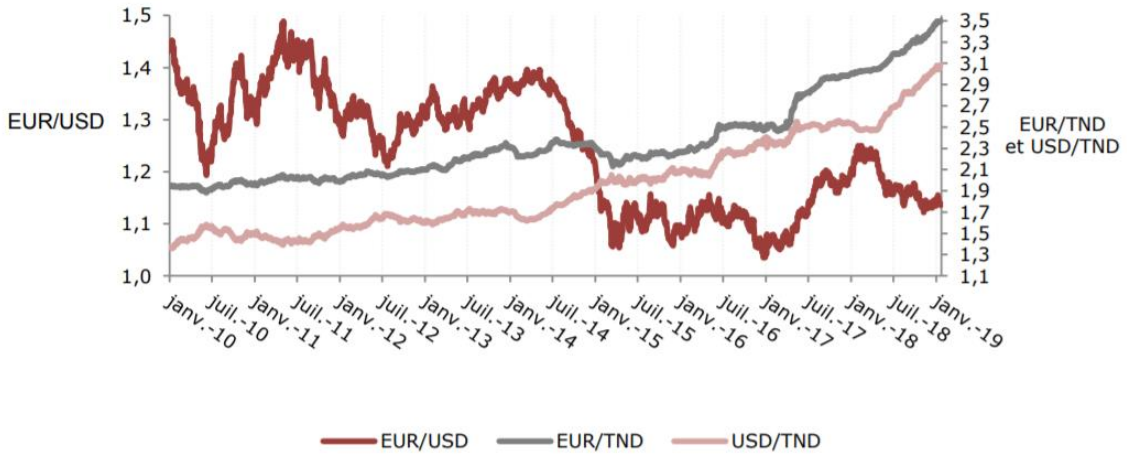

En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu en 2018 et par rapport à l'année précédente, une dépréciation de 12,9% vis-à-vis de l'euro, de 8,6% vis-à-vis du dollar américain, de 10,3% à l'égard du yen japonais et de 11,9% contre le dirham marocain.

1.2 Faits saillants :

1.2.1 Faits saillants de l'exercice 2018

Les principaux évènements ayant marqué l'année 2018 sont les suivants :

En ce qui concerne les activités commerciales et les résultats de la société Hexabyte

- Un chiffre d'affaires de 9 566 921 DT, soit une augmentation de 27,49% par rapport à l'exercice précédent (7 503 806DT).
- Un résultat avant impôts, de 1 658 520 DT, soit une augmentation de 24,7% par rapport à l'exercice précédent (1 330 490 DT).

- Un résultat net, après impôt, de 1 533 786 DT soit une hausse de 28% par rapport à l'année 2017.
- La société Hexabyte s'est dotée d'un nouveau portail web équipé de solutions de paiement en ligne.
- Consolidation des ventes de l'ADSL en mode guichet unique Hexabyte et signature d'un contrat de distribution des produits de Tunisie Télécom à travers le réseau de Hexabyte.
- La société Hexabyte a signé un contrat de Distribution avec le site web marchand Jumia afin de proposer ses produits et service sur ladite plateforme.

En ce qui concerne les activités en matière de recherche et développement de la société Hexabyte

Une équipe spécialisée de R&D a démarré ses activités depuis 2014. Cette équipe mise sur la maîtrise des nouvelles technologies et a mis en place des processus d'innovation et de recherche et développement.
Elle a pour mission de fixer les orientations et de permettre à l'entreprise d'adapter en permanence ses produits ou ses procédures et d'en concevoir de nouveaux pour répondre aux attentes de la clientèle.

L'équipe Hexabyte de R&D a permis de concevoir une version personnalisée de la Box Internet pour le compte de l'opérateur de télécommunications MTN en Côte d'Ivoire. Plusieurs fonctionnalités ont été intégrées, comme le paiement par mobile, le paiement par code USSD, le déploiement du flux RSS et des messages de l'opérateur.

Ces équipes ont aussi amélioré le store Android actuel de Hexabyte dédié pour les tablettes et pour la Netbox.

Les développeurs ont amélioré les serveurs de cashing Internet en y ajoutant différentes fonctionnalités qui permettent une navigation plu rapide pour le site Facebook et pour toutes les applications de Google.

Cette même équipe a assuré l'installation d'un réseau Pilote de test de type LoRA pour la technologie IoT (Internet des Objets). Le réseau LoRa installé, dispose de cartes électroniques avec des modules LoRa et de capteurs de température, d'humidité et de qualité de l'air. Ces modules peuvent communiquer entre eux en P2P ou avec une antenne. Les antennes LoRa (gateway) reçoivent les données du module radio LoRa puis les transfèrent au serveur LoRa (Backend) comme le montre la figure ci-dessous. Le Backend gère le flux de données arrivant des antennes et ces dernières sont directement retransmises sous HTTP au serveur client qui peut les intégrer sur ses applications logicielles. Ce réseau est installé à Tunis, Béja et Gafsa.

En ce qui concerne les investissements :

- La société a investi en 2018 une enveloppe de 1 353 913 DT.
- Aménagement de quelques agences commerciales de Hexabyte et refonte de l'identité visuelle de ces agences.
- La société s'est dotée d'une nouvelle plateforme d'accès logicielle pour se préparer à lancer le nouveau service d'accès de l'Internet des objets.
- La société a étendu son premier réseau de L'Internet des Objets à Nabeul. Ce réseau est en train d'être testé par nos ingénieurs.

- La société a renouvelé une partie de sa flotte mobile.
- La société s'est dotée d'une nouvelle version des tablettes Android.
- Hexabyte, a amélioré ses équipements réseaux afin d'en augmenter la capacité et de rendre l'accès à Internet plus facile.

<u>En ce qui concerne le titre boursier Hexabyte</u>

- Le cours boursier du titre HEXABYTE a connu une stabilité de valeur pendant toute l'année 2018 et une augmentation en allant de 5.290 dinars (02-01-2017) vers 5.490 dinars (au 31 Décembre 2017)

- La société Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation « TSI » continue d'assurer la fonction de Listing Sponsor.

<u>En ce qui concerne la stratégie de croissance en 2019 :</u>

Hexabyte base sa future croissance sur 3 axes principaux

- <u>Un premier axe</u> : A travers le développement de son réseau de distribution en Tunisie et le fait d'être proche le plus possible du client final. Ceci se fait par la multiplication des points de vente, la fidélisation des revendeurs actuels et une meilleure gestion du réseau de revente actuel ainsi que l'ouverture de nouvelles agences mobiles

- <u>Un deuxième axe de développement :</u> l'enrichissement et la diversification de l'offre :
  En effet, en ce qui concerne les produits ADSL, le nouveau contrat de vente en gros de Tunisie Télécom permettra à Hexabyte d'offrir de nouveaux services à valeur ajoutée avec les services ADSL actuels, assez basiques. La commercialisation de ces services d'accès a commencé depuis le mois de Novembre **2018** permettra d'offrir un service innovant et unique aux sociétés qui voudraient connecter leurs objets sur Internet.

- <u>Troisième axe</u> : Développement de l'offre en Afrique
  Hexabyte continue sa croissance en Afrique. En plus d'une présence permanente à Abidjan, Les équipes d'Hexabyte ont continué à prospecter la Guinée, Congo Brazaville et Congo Kishassa. Plusieurs projets avec l'opérateur ivoirien MTN sont en cours de validation.

  La société se base aussi sur :
  - l'utilisation des nouvelles technologies pour contrôler la consommation de la bande passante Internet internationale.
  - la concentration sur le module « recherche et développement » pour satisfaire les demandes de la clientèle.

1.2.2 Faits saillants Post clôture :

Il s'agit de toutes les nouveautés touchant le secteur et apportées par la Loi des finances 2019, dont notamment :

- La diminution du taux de la TVA sur Internet qui passe de 19% à 7%,
- L'apparition sur le marché d'un nouveau fournisseur de services Internet portant la marque commerciale Bee.

1.3 Évolution de la société et ses performances au cours des 5 dernières années :

1.3.1 Analyse des revenus

- Les revenus d'exploitation ont atteint, en 2018, la somme de 9 566 921 dinars, soit une augmentation de 27.49% par rapport à l'année précédente. Malgré le contexte économique post révolution assez particulier que vit le pays, la société a pu résister à ces aléas et ce, grâce à une meilleure maitrise des charges d'exploitation, à la mise en place d'un programme de développement du réseau de distribution et de vente en ligne. Et ce, en dépit des mouvements socio-économiques qu'a connu le pays. Ce chiffre correspond à un taux de réalisation de 123.79 % des estimations du Business plan.

- Le résultat de 2018 a été bénéficiaire de 1 658 520 dinars avant impôt.

- Les revenus ADSL constituent toujours la part la plus importante du chiffre d'affaires de la société, en se situant à près de 91.48%. Les abonnements résidentiels représentent 71.39% des revenus tandis que les abonnements de type « Entreprise » représentent 20.09 % des revenus.

- Les revenus ADSL pour les particuliers ont enregistré une progression importante de 44.43% en 2018 en passant de 4 728 702 DT en 2017 à 6 829 523 DT. Ceci est essentiellement dû au lancement des offres ADSL en guichet unique Hexabyte.

- Les revenus XDSL Entreprises ont enregistré une hausse de 21.94 % en 2018 en passant de 1 576 487 DT en 2017 à 1 922 301 en 2018. Les efforts de vente se concentrent de plus en plus sur cette activité, mais aussi la concurrence devient plus féroce sur ce segment de marché, car les revenus moyens par abonnés sont supérieurs à ceux des abonnements résidentiels.

- Les revenus pack internet tablettes et solutions de surveillance IP ont connu une forte diminution de 35.60% en passant de 1 173 591 DT en 2017 à 755 769 DT en 2018. Il faut rappeler que la société a développé sa propre marque de tablettes, «Xpad», pour le marché tunisien et africain. La concurrence du marché parallèle devient de plus en plus rude Nous estimons que la croissance de ce secteur va être conditionnée par les efforts qui seront déployés par l'Etat pour éradiquer le marché parallèle.

1.3.1.1 Données commerciales:

Hexabyte a réalisé un chiffre d'affaire avoisinant les 9,566 millions de dinars en 2018, soit une progression de 27.49 % par rapport à l'année dernière.

La société possède un réseau de distribution propre composée de 18 agences commerciales ainsi qu'un réseau de distributeurs avoisinant les 550 revendeurs/installateurs sur tout le territoire tunisien.

La société Hexabyte emploie, à la date du 31/12/2018, 82 personnes.

L'évolution des produits d'exploitation de la société au cours des cinq dernières années, est présentée au niveau du tableau ci-après :

Valeur exprimée en dinars tunisiens

Détail du chiffre d'affaires	2014	2015	2016	2017	2018
Total des revenus	**6 801 390**	**7 325 708**	**7 085 187**	**7 503 806**	**9 566 921**
% Évolution	**6,33%**	**7,71%**	**-3.28%**	**5.91%**	**27.49%**
Prévisions du Business Plan	**9 266 420**	**11 465 604**	**8 668 981**	**7 503 806**	**7 728 050**

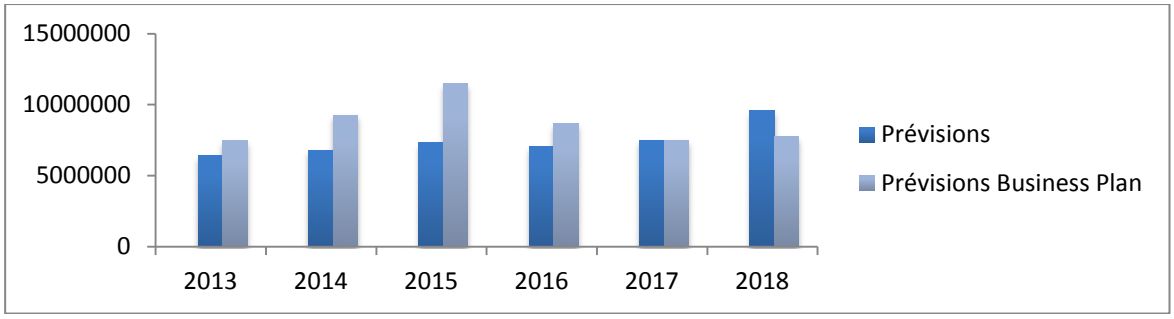

L'évolution du chiffre d'affaires de la société s'explique notamment par :

- Le renforcement du réseau de distribution.
- Le lancement d'offres Internet en mode guichet unique. Le client final a de ce fait, un seul interlocuteur et n'aura pas à gérer plusieurs factures.

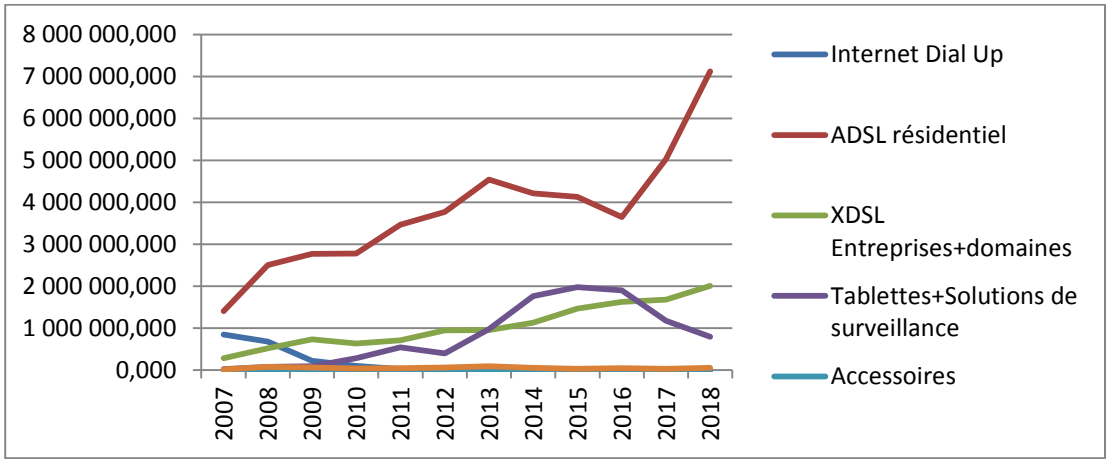

En effet, la Direction Générale de HEXABYTE a poursuivi, en 2018, son effort d'optimisation du réseau de distribution et a jugé nécessaire de fermer une agence non productive et développer un réseau de distributeurs de la marque avoisinant. La société a aussi repensé la distribution géographique de ses commerciaux et cela a permis une meilleure couverture géographique du territoire.

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'agences de départ	19	20	20	19	18
Ouverture de nouvelles agences	1	0	0	0	0
Fermeture d'agences	0	0	-1	-1	0
Cumul nombre d'agences HEXABYTE	**20**	**20**	**19**	**18**	**18**

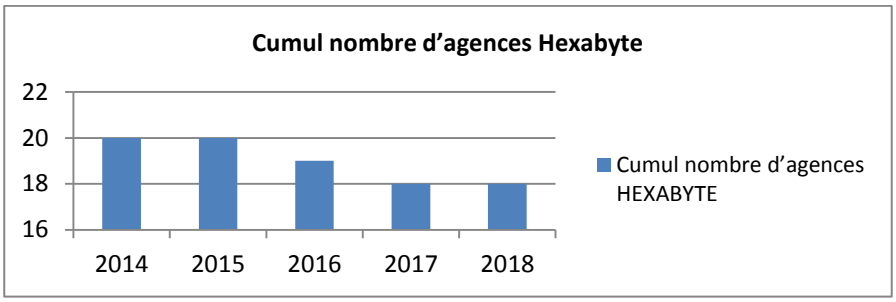

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de commerciaux de départ	78	79	81	77	82
Nombre de commerciaux nouveaux	1	2	-4	5	0
Total nombre de commerciaux	**79**	**81**	**77**	**82**	**82**

1.3.1.2 Structure du chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus ADSL résidentiels	4 008 319	3 983 058	3 583 101	4 728 702	6 829 523
% évolution	**-9.57%**	**-0.63%**	**-10.04%**	**31.97%**	**44.43%**
Revenus XDSL Entreprises + Domaines	1 068 386	1 407 750	1 593 378	1 576 487	1 922 301
% évolution	**12.71%**	**31.76%**	**13.19%**	**-1.06%**	**21.94%**
Packs tablettes + Solutions de surveillance	1 673 901	1 906 234	1 867 219	1 173 591	755 769
% évolution	**76.44%**	**13.88%**	**-2.05%**	**-37.15%**	**-35.60%**
Accessoires	0	0	0	0	13 084
% évolution		**0**	**0**	**0**	**-NA**
Revenus divers	50 783	28 664	41 487	25 024	46 243
% évolution	**-24.92%**	**-43.56%**	**+44.74%**	**-39.68%**	**84.79**
Total HT en DT	**6 801 390**	**7 325 708**	**7 085 187**	**7 503 806**	**9 566 921**

L'évolution de la part de chaque produit dans le chiffre d'affaires est présentée au niveau du tableau ci-dessous :

	2014	2015	2016	2017	2018
ADSL résidentiel	58.93%	54.37%	50.57%	63.02%	71.39%
XDSL Entreprises + Domaines	15.71%	19.22%	22.49%	21.01%	20.09%
Tablettes + Solutions surveillance	24.61%	26.02%	26.35%	15.64%	7.90%
Accessoires	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.14%
Divers	0.75%	0.39%	0.58%	0.33%	0.48%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

En 2018, les ventes des produits ADSL a constitué la principale source de revenus de la société. En effet, cette gamme a représenté 71.39% du total du chiffre d'affaires de la société. Les autres produits représentent 28,61% du chiffre d'affaires de la société.

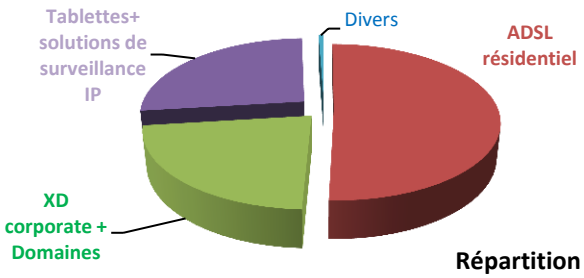

Répartition des ventes par famille de produit

1.3.1.3 Analyse de l'Évolution du chiffre d'affaires :

- **Revenus ADSL Résidentiel**

Les revenus ADSL pour les particuliers ont enregistré une hausse de 44.43% en 2018 qui se sont établis à 6.829 MDT contre 4.728 MDT à fin décembre 2017. Ceci, malgré la rude concurrence des services Internet 3G et 4G, le

manque de visibilité concernant la politique de développement des réseaux Data fixe de l'opérateur Tunisie Télécom, le retard pris pour la signature d'un contrat de revente en gros des accès ADSL de l'opérateur et du lancement de service ADSL en mode guichet unique.

	2014	2015	2016	2017	2018
ADSL résidentiel	4 008 319	3 983 058	3 583 101	4 728 702	6 829 523
Taux de croissance	**-9.57%**	**-0.63%**	**-10.04%**	**31.97%**	**44.43%**

Le plan d'affaires prévoyait un nombre total de lignes ADSL installées de 542 153 lignes. Le nombre de lignes ADSL activées par l'opérateur au 31 Décembre 2018 est de 661 137 lignes, soit un décalage de 21.94 % par rapport aux estimations initiales.
La part de marché de Hexabyte est de 7.2% et correspond à 54 964 clients actifs (47 506 clients de la vente directe et 7 458 à travers le réseau d'agences de Tunisie Télécom) au 31 Décembre 2018.

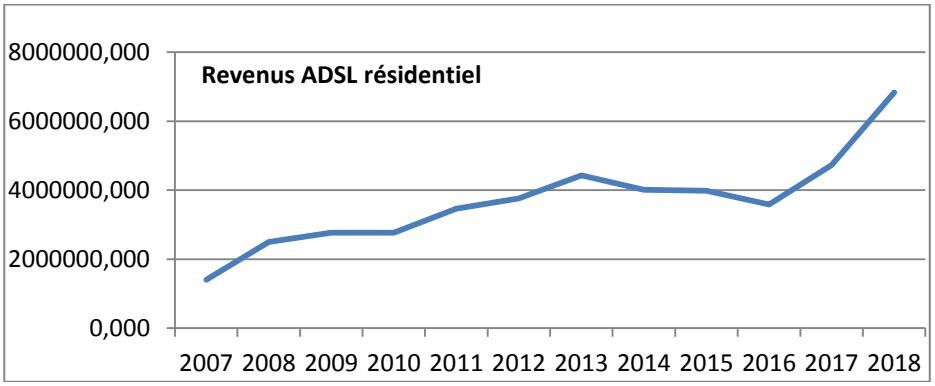

Pour Hexabyte, Le taux de réalisation des activations de lignes ADSL par rapport au Business plan est de 108%. Sur les 43 914 lignes ADSL prévues, le parc des lignes ADSL de Hexabyte à la date du 31 Décembre 2018 est de 47 506 lignes.

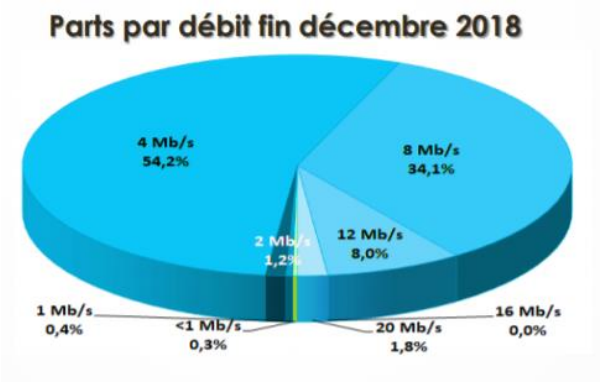

Revenus XDSL Entreprise

Les revenus XDSL Entreprise et l'activité des noms de domaines ont enregistré une hausse importante de 21.94% en 2018 en passant de 1 576 487DT à 1 922 301 DT en 2018. Le nombre de clients Corporate a augmenté, mais les prix de vente ont chuté, à cause de l'agressivité de la concurrence sur ce secteur du marché.

	2014	2015	2016	2017	2018
XDSL Entreprise+ Domaine(DT)	1 068 386	1 407 750	1 593 378	1 576 378	1 922 301
Taux de croissance	12.71%	31.76%	10.04%	-1.06%	+21.94%

Le business plan prévoyait des revenus de 1 576 487 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 121.93 %

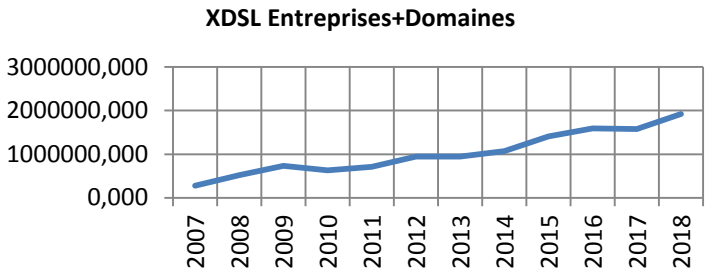

Revenus Pack Internet Tablettes et solutions de surveillance IP :

Les revenus tablettes ont connu une régression de 35.60% en passant de 1 173 591 en 2017 à 755 769 DT en 2018. Ceci est dû essentiellement à l'émergence d'un marché parallèle pour les tablettes, de l'augmentation de la concurrence, et de la baisse de prix des tablettes.

	2014	2015	2016	2017	2018
Packs internet tablettes et PC	1 673 901	1 906 234	1 867 219	1 173 591	755 769
Taux de croissance	76.44%	13.88%	-2.05%	-37.15%	-35.60%

Les ventes des tablettes ont été au-dessous des estimations de 1 290 950 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 58.54 %

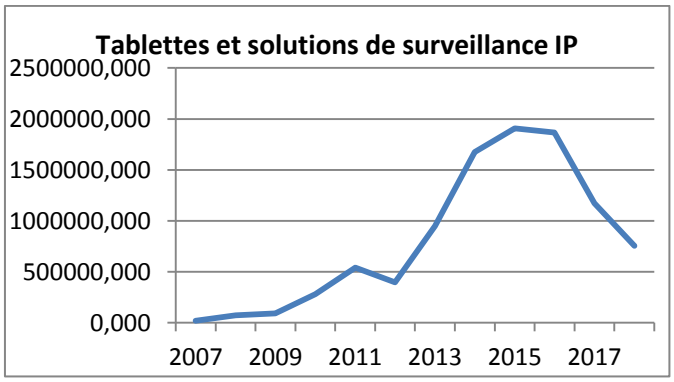

1.3.2 Ventes réalisées par rapport au business plan et commentaires:

Principaux Revenus	Chiffres réalisés	Business Plan	Taux de réalisation	Explications
ADSL résidentiel	6 829 523	4 830 584	141.38%	Les revenus ADSL pour les particuliers ont enregistré une hausse de 44.43% en 2018 qui se sont établis à 6.829 MDT contre 4.728 MDT à fin décembre 2017. Ceci malgré la rude concurrence des services Internet 3G et 4G, le manque de visibilité concernant la politique de développement des réseaux Data fixe de l'opérateur Tunisie Télécom, le retard pris pour la signature d'un contrat de revente en gros des accès ADSL de l'opérateur et du lancement de service ADSL en mode guichet unique
XDSL Entreprises et Domaines	1 922 301	1 576 487	121.93%	Les revenus XDSL Entreprise et l'activité des noms de domaines ont enregistré une baisse de 21.94% en 2018 en passant de 1 576 487DT à 1 922 301 DT en 2018. Le nombre de clients Corporate a augmenté, mais les prix de vente ont chuté, à cause de l'agressivité de la concurrence sur ce secteur de marché. Le business plan prévoyait des revenus de 1 576 487 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 121.93 %
Tablettes et solutions	755 769	1 290 950	58.54%	Les revenus tablettes et packs PC ont connu une

de surveillance IP				régression de 35.60 en passant de 1 173 591 en 2017 à 755 769 DT en 2018. Ceci est dû essentiellement à l'émergence d'un marché parallèle pour les tablettes, de l'augmentation de la concurrence, et de la baisse de prix des tablettes. Les ventes des tablettes ont été au-dessous des estimations de 1 290 950 dinars. Le taux de réalisation par rapport au Business plan est de 58.54 %
Total des revenus	9 566 921	7 728 050	123.79%	Les réalisations de la société ont largement dépassé les prévisions de revenus en raison des efforts de commercialisation des produits ADSL.

1.3.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées par les frais suivants :

- Frais de la bande passante : les frais de la bande passante internationale sont payables à Tunisie Télécom (en 2018) et constituent la charge la plus élevée pour l'entreprise.
- Achat de Marchandises : les marchandises correspondent principalement aux achats de caméras IP, tablettes tactiles, et accessoires.
- Loyer des agences : Hexabyte dispose d'un réseau vaste d'agences commerciales en location (3 agences propres et 15 en location).
- Frais de personnel : Ces frais incluent toutes les charges sociales.
- Frais de marketing : Les frais de marketing correspondent aux dépenses engagées pour promouvoir les ventes et fidéliser les clients.

Globalement, les charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 30% en 2018 en passant de 6 604 188 dinars en 2017 à 8 594 475 dinars en 2018. Ceci est dû essentiellement à la commercialisation des offres en mode guichet unique et à la location de ports ADSL chez l'opérateur Tunisie Télécom.
L'analyse de cette variation par rubrique est présentée dans le tableau suivant :

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 18-17 en%
Variations stocks produits finis et encours	-1 175 051	-790 647	328 110	750 515	7464	-99.01%
Achats d'approv. consommés	3 961 650	2 786 473	3 908 930	3 010 958	5 610 983	86.35%
Charges de personnel	1 564 510	1 417 906	1 301 017	1 456 697	1 494 711	2.61%
Dotations aux amortissements et provisions	1 187 872	699 633	766 983	725 376	869 830	19.61%%
Autres charges d'exploitation	724 713	786 559	607 633	660 641	626 596	-5.15%
Total des charges d'exploitation	**6 263 694**	**6 481 218**	**6 256 453**	**6 604 188**	**8 594 475**	**30.12%**

- Les achats d'approvisionnements consommés ont augmenté de 86.35%. En effet l'achat de marchandises est passé de 281 810 dinars en 2017 à 847 417 dinars en 2018 et les charges d'approvisionnements sont passées de 2 531 436 en 2017 à 4 628 882 en 2018. La société à opté pour un modèle de vente de ses services en mode guichet unique. Ceci implique l'achat de capacité (ports ADSL) auprès de l'opérateur public Tunisie Télécom

- Les dotations aux amortissements et provisions ont augmenté de 19.61 %. Ceci est dû au fait que la société continue son plan d'investissement. Une plateforme de « IoT » a été installée et couvre une partie de Tunis, Béja et Gabes. Il est à noter que les investissements vont s'accélérer en 2019 afin de permettre à Hexabyte d'installer son réseau de couverture nationale « IoT » et de mieux se positionner dans le nouvel environnement du secteur des télécommunications.

- La société continue de surveiller de très près et essayer de mieux contrôler les charges de personnel. Il faut noter que ces chiffres incluent les augmentations salariales recommandées par l'UTICA et l'UGTT.

1.3.3.1 Achats d'approvisionnement et de marchandises:

Les achats d'approvisionnement et de marchandises consommés s'élèvent au 31/12/2018, à 5 610 983 dinars contre 3 010 658 Dinars au 31/12/2017, enregistrant ainsi une hausse de 22.97% et se détaillent comme suit :

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	Var 17/16
Achats d'approvisionnement	1 200 408	1 130 405	1 121 218	2 531 136	4 628 882	+82.87%
Achats de marchandises	2 624 426	1 385 979	2 621 930	281 810	847 417	+200.70%
Achats d'études	22 051	30 102	60 757	75 886	31 043	-59.09%
Fournitures	114 765	122 718	105 025	121 826	103 641	-14.92%
Charge à payer	0	117 360	0			-
Total	**3 961 650**	**2 786 473**	**3 908 930**	**3 010 658**	**5 610 983**	**+ 86.37%**

Les achats d'approvisionnement et de marchandises consommés représentent essentiellement le coût d'acquisition de la bande passante auprès de Tunisie Télécom et les achats de marchandises. Les investissements faits par Hexabyte depuis 2017-2018 pour doter l'Entreprise de serveurs de Cache, ont permis d'optimiser la gestion de cette bande passante et de réduire ainsi, drastiquement ces dépenses.

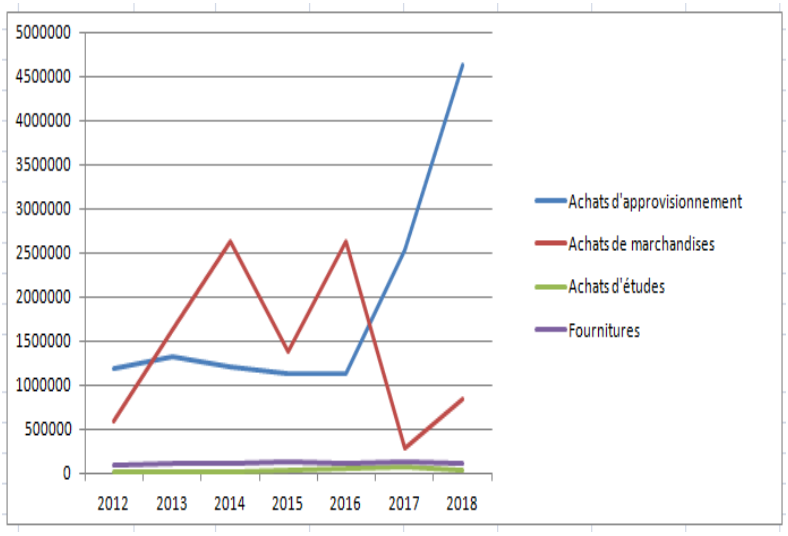

1.3.3.2- Frais de personnel

Les frais de personnel ont connu une légère augmentation 2.60% par rapport à l'année précédente. Le ratio « Frais de personnel/chiffre d'affaires » est passé de 17.33% en 2017 à 15.62% en 2018. Cette tendance à optimiser les ressources humaines, continue.

	2014	2015	2016	2017	2018
Charges du personnel	1 564 510	1 417 906	1 301 017	1 456 697	1 494 711
Charges de personnel/CA	23.00%	19.35%	18.36%	17.33%	15.62%

L'évolution de l'effectif de la société est présentée au niveau du tableau suivant :

	2014	2015	2016	2017	2018	Var 17-16
Effectif	106	96	75	75	82	+6,67%

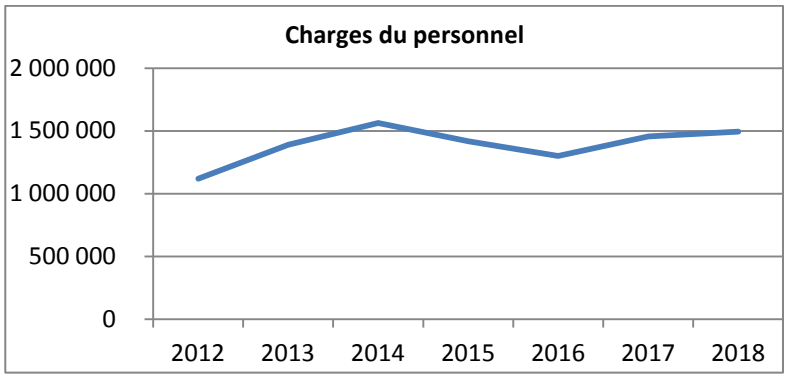

.3.3.3- Dotation aux amortissements et aux provisions

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	Var 18/17
Dotations aux amortissements corporelles	791 693	493 061	602 960	555 952	698 029	25,6%
Dotations aux amortissements incorporelles	194 512	154 377	89 926	50 271	56 424	12,2%
Total dotations aux amortissements	**986 205**	**647 438**	**692 886**	**606 223**	**754 453**	**24,5%**
Provisions clients	140 112	43 618	72 102	67 136	72 410	7,9%
Provisions sur autres actifs courants	0	0	0	23 659	4 954	-79,1%
Provisions sur immobilisations	0	0	0	0	0	
Provisions pour risque	0	0	0	0	0	
Provisions sur articles en stock	61 555	8 577	27 693	28 358	38 012	34,0%
Total provisions	**201 667**	**52 195**	**99 795**	**119 153**	**115 376**	**-3,2%**
Total général	**1 187 872**	**699 633**	**766 983**	**725 376**	**869 830**	**19,9%**

Les dotations aux amortissements de l'exercice ont enregistré une hausse de 24,50% par rapport à 2017. Les efforts d'investissement de la société continuent. Le contrat de Licence IoT (Internet des objets) a été signé en Juin 2017 et le réseau national commencera à être déployé durant l'année 2018.

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 365 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, la société est entrain de défendre son dossier devant le tribunal de première instance de Tunis. Par ailleurs, et suite à la recommandation du Conseil du Marché Financier "CMF", la société a décidé de provisionner la totalité du montant principal de la taxation soit 365 Milles Dinars Une moitié de cette somme a été provisionnée en 2012, la seconde moitié l'a été en 2013.
La société a gagné son procès en appel contre l'administration fiscale le 31 Décembre 2014.
A la date de parution de ce document, la cours de cassation n'a toujours pas fixé une date d'audience.

1.3.3.4- Autres charges d'exploitation

Le montant de ces charges s'est établi en 2018 à 626 596 dinars contre 660 641 dinars en 2017, enregistrant ainsi une baisse de 5,2%.

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	Var 18/17
Assurances	13 803	12 267	12 610	12 688	17 862	40,8%
Autres frais	5 689	7 836	4 070	4 634	843	-81,8%
Charges locatives	201 210	223 567	211 029	289 103	209 725	-27,5%
Entretiens et réparations	33 687	46 720	43 355	38 889	33 074	-15,0%
États impôts et taxes	75 723	60 596	58 790	73 701	31 170	-57,7%
Frais de gestion des placements	22 407	29 464	17 053	5 196	7 689	48,0%
Frais de transport & missions	61 476	67 470	60 651	49 582	54 545	10,0%
Frais postaux et Télécommunications	47 392	38273	44 030	43 996	33 954	-22,8%

Honoraires & commissions	45 342	77 993	58 166	82 603	48 321	-41,5%
Jetons de présence	11 250	11 250	11 250	11 250	16 875	50,0%
Publicités	197 208	202 354	82 108	128 373	164 860	28,4%
Services bancaires & assimilés	9 525	8 769	4 521	20 628	7 679	-62,8%
Total général	**724 713**	**786 559**	**607 633**	**660 641**	**626 596**	**-5,2%**

1.3.4- Résultats

Le résultat net de l'exercice 2018 s'élève à 1 534 mille dinars, soit une hausse de 28% par rapport à l'exercice 2017.

De sa part, l'EBITDA est passée de 1 624 mille dinars au 31/12/2017 à 1 842 mille dinars au 31/12/2018, soit une progression de 13%.

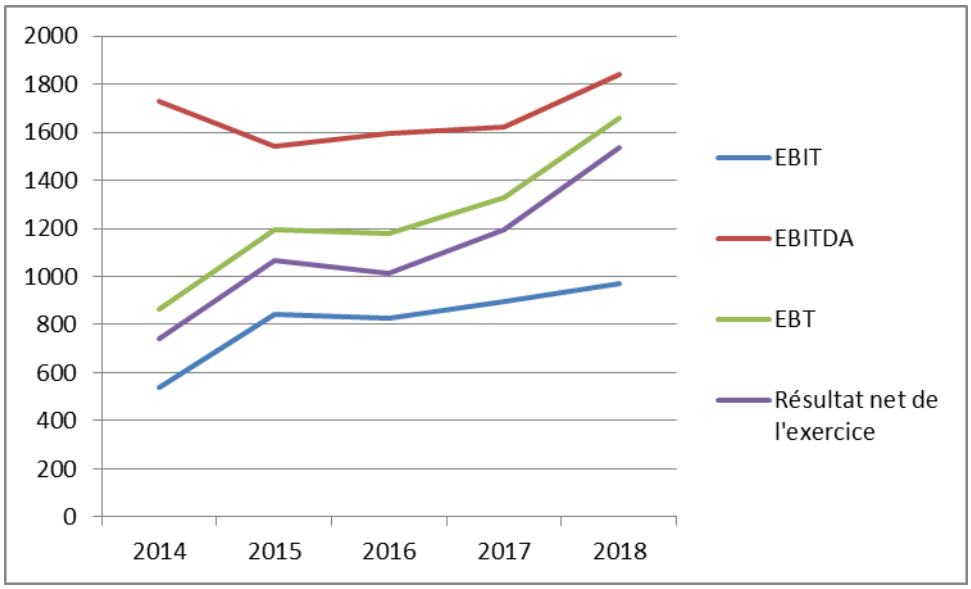

Valeur en KDT	2014	2015	2016	2017	2018	Evol 18/17
Revenus	6 801	7 326	7 085	7 504	9 567	27%
Achats consommés	- 2 787	- 3 577	- 3 581	- 3 762	- 5 603	49%
Marge brute	4 015	3 749	3 504	3 742	3 964	6%
Taux de marge brute	59%	51%	49%	50%	41%	-9%
Charges d'exploitation	- 2 787	- 3 577	- 3 581	- 3 762	- 5 603	49%
Charges de personnel	- 1 565	- 1 418	- 1 301	- 1 457	- 1 495	3%
Dotations aux amortis et aux prov	- 1 188	- 700	- 767	- 727	- 870	20%
Autres charges d'exploitation	- 725	- 787	- 608	- 661	- 627	-5%
EBIT	**538**	**844**	**829**	**897**	**972**	**8%**
Réintégration *dotations amorti & provi*	1 188	700	767	727	870	20%
EBITDA	1 726	1 544	1 596	1 624	1 842	13%
Charges financières nettes	- 9	- 71	- 34	- 64	- 23	-64%
Produits des placements	335	425	373	485	656	35%
Autres gains ordinaires	1	-	13	11	57	418%
Autres pertes ordinaires	-	- 5	-	-	- 4	-
EBT	864	1 194	1 181	1 329	1 659	25%
Impôt sur les bénéfices	- 125	- 127	- 168	- 133	- 125	-6%
Résultat net de l'exercice	739	1 067	1 014	1 196	1 534	28%
Taux de marge nette	11%	15%	14%	16%	16%	0%

1.3.5- Investissements et financement

La société Hexabyte a investi 1 353 913 dinars en 2018, contre 402 998 dinars en 2017 selon le détail suivant :

Investissements en 2018	
Rubrique	**Montant en DT**
Équipements du Bureau	7 664
Constructions	209 532
Immobilisations incorporelles	160 000
Installat.Agenceme.Aménag.	6 429
Matériel de transport	58 812
Matériels Industriels	461
Matériels informatiques	911 015
Total général	**1 353 913**

1.3.5.1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles au 31/12/2018 s'élève à 1 044 228 dinars contre 884 228 dinars, au 31/12/2017.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Immobilisations incorporelles	1 044 228	884 228	160 000
Logiciels	1 044 228	884 228	160 000
Moins : Amortissements Incorp	**- 935 277**	**- 878 853**	**- 56 424**
Amortissements Logiciels	- 935 277	- 878 853	- 56 424
Total général	**108 950**	**5 375**	**103 575**

1.3.5.2- Autres immobilisations

Les valeurs brutes par nature d'immobilisation sont détaillées dans le tableau suivant :

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	Var 18/17
AAI	325 205	352 106	381 725	392 754	399 183	2%
Constructions	443 417	443 417	443 417	443 417	652 949	47%
Équipements de bureaux	164 207	179 030	184 324	189 887	197 551	4%
Matériels de transport	487 038	488 018	660 119	719 420	724 967	1%
Matériels industriels	8 497	8586	9 882	9 882	10 343	5%
Matériels informatiques	4 605 240	4 817 886	5 381 242	5638787	6 549 802	16%
Total valeurs Brutes	**6 033 605**	**6 289 044**	**7 060 709**	**7394147**	**8 534 795**	**15%**

Le détail des acquisitions et des cessions de l'année 2018 est donné par le tableau suivant:

Libellés	2017	Aquisition	Cession	2018
AAI	392 754	6 429		399 183
Constructions	443 417	209 532		652 949
Équipements de bureaux	189 887	7 664		197 551
Matériels de transport	719 420	58 812	-53 265	724 967
Matériels industriels	9 882	461		10 343
Matériels informatiques	5638787	911 015		6 549 802
Total valeurs Brutes	**7394147**	**1 193 913**	**-53 265**	**8 534 795**

- ✓ La variation des « AAI » s'explique par les dépenses engagées pour le réaménagement des agences en 2018.
- ✓ La variation de la rubrique « Matériel de transport » s'explique la cession de voitures d'occasion.
- ✓ La variation du matériel informatique est due aux divers investissements faits sur les plateformes d'accès Hexabyte, la plateforme IoT et les serveurs d'accélération Facebook et Google.

1.3.6- Fonds propres et endettement

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2018 un montant de 9 363 851 dinars contre 8 621 086 à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	Capital social	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2016	**2 083 334**	**208 333**	**4 166 670**	**-234 410**	**1 131 937**	**1 013 592**	**8 369 457**
Affectation du Résultat					1 013 592	-1 013 592	0
Résultats de la période						1 198 349	1 198 349
Augmentation du capital							
Dividendes					-595 636		-595 636
Actions propres				-351 084			-351 084
Soldes au 31/12/2017	**2 083 334**	**208 333**	**4 166 670**	**-585 494**	**1 549 894**	**1 198 349**	**8 621 086**
Affectation du Résultat					1 198 349	-1 198 349	-
Résultats de la période						1 533 786	1 533 786
Augmentation du capital							
Dividendes			-679 678				-679 678
Actions propres				-111 343			-111 343
Soldes au 31/12/2018	**2 083 334**	**208 333**	**3 486 992**	**-696 837**	**2 748 243**	**1 533 786**	**9 363 851**

La société n'a aucune dette au 31/12/2018

Libellés	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation
Emprunts	0	0	0	0	0	-

1.3.7- Trésorerie

Le solde de la trésorerie nette s'est élevé au 31/12/2018 à 10 923 483 DT. La trésorerie de la société a été largement excédentaire en 2018.

Valeur en DT	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 18/17
Fonds de roulement						
Capitaux propres avant affectation	7 922 899	8 364 403	8 369 457	8 621 086	9 363 851	8,62%
Passifs non courants	365 779	365 779	365 779	365 779	365 779	0,00%
Capitaux permanents	8 288 678	8 730 182	8 735 236	8 986 865	9 729 631	8,27%
Actifs non courants	1 819 446	1 442 296	1 535 511	1 407 428	2 013 914	43,09%
Fonds de roulement	**6 469 232**	**7 287 886**	**7 199 725**	**7 579 437**	**7 715 716**	**1,80%**
Besoin en fonds de roulement						
Stocks	1 985 513	1 157 490	1 457 906	679 033	648 666	-4,47%
Clients	1 141 147	1 296 640	1 356 962	2 224 821	3 225 841	44,99%
Autres actifs courants	947 091	931 746	1 229 245	1 895 470	1 392 781	-26,52%
Placements et autres actifs financiers						
Emplois d'exploitation	**4 073 751**	**3 385 876**	**4 044 113**	**4 799 324**	**5 267 288**	9,75%
Fournisseurs et comptes rattachés	2 125 491	1 721 370	1 539 051	2 949 016	6 224 051	111,06%
Autres passifs courants	1 320 202	1 493 378	1 551 238	1 888 128	2 251 004	19,22%
Ressources d'exploitation	**3 445 693**	**3 214 748**	**3 090 288**	**4 837 144**	**8 475 055**	75,21%
Besoin en fonds de roulement	**628 058**	**171 128**	**953 825**	**-37 820**	**-3 207 767**	8381,67%
Trésorerie nette	**5 841 174**	**7 116 758**	**6 245 900**	**7 617 257**	**10 923 483**	43,40%

1.3.8- Litiges et risques encourus

- **a/-Redressement fiscal**

Dans le cadre du litige qui oppose la société Hexabyte à l'administration fiscale, et à l'égard du redressement provisoire d'un montant global de 527 Mille Dinars, la société a provisionné le montant total en principal de la taxation soit 183 Milles Dinars.

La société a gagné son procès en appel contre l'administration fiscale.

- **b/-Redressement social**

Suite au redressement social pour un montant global en 2012, de 48,5 Mille Dinars, la société Hexabyte a adhéré à l'amnistie et a conclu un arrangement avec l'administration sociale portant sur le paiement du principal dû.

1.4 États Financiers individuels

1.4.1- Bilan Actifs

Actifs	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 044 228	884 228
Moins : Amortissements Incorporelles	- 935 277	- 878 853
Immobilisations incorporelles nettes	**108 950**	**5 375**
Immobilisations corporelles	8 534 796	7 394 148
Moins : Amortissements corpo	-6 772 495	- 6 155 213
Immobilisations corporelles nettes	**1 762 300**	**1 238 935**
Immobilisations financières	142 664	163 118
Moins : Provisions Immobilisations Financières	-	-
Immobilisations financières nettes	**142 664**	**163 118**
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	**2 013 914**	**1 407 428**
Autres actifs non courants	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**2 013 914**	**1 407 428**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	815 296	807 650
Moins : Provisions Stocks	- 166 630	- 128 617
Stocks nets	**648 666**	**679 033**
Clients et comptes rattachés	3 765 067	2 691 637
Moins : Provisions Clients	- 539 226	- 466 816
Clients nets	**3 225 841**	**2 224 821**
Autres actifs courants	1 424 808	1 927 497
Moins : Provisions AAC	-32 027	-32 027
Autres actifs courants nets	**1 392 781**	**1 895 470**
Placements et autres actifs financiers	4 133 217	2 112 460
Liquidités et équivalents de liquidités	6 790 266	5 504 798
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	**16 190 771**	**12 416 582**
TOTAL DES ACTIFS	**18 204 686**	**13 824 010**

1.4.2- Capitaux Propres et Passifs

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres	2 790 155	3 581 176
Réserves légales	208 333	208 333
Résultats reportés	2 748 243	1 549 894
Total des capitaux propres avant résultat	**7 830 066**	**7 422 737**
Résultat de l'exercice	1 533 786	1 198 349
Total des capitaux propres avant affectation	**9 363 851**	**8 621 086**
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	-	-
Provisions	365 779	365 779
Total des passifs non courants	**365 779**	**365 779**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 224 051	2 949 016
Autres passifs courants	2 251 004	1 888 128
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
Total des passifs courants	**8 475 055**	**4 837 144**
Total des passifs	**8 840 834**	**5 202 923**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**18 204 686**	**13 824 010**

1.4.3- État de Résultat

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	9 566 921	7 503 806
Autres produits d'exploitation	-	-
Total des produits d'exploitation	**9 566 921**	**7 503 806**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variations stocks produits finis et encours	7 646	-750 515
Achats d'approvisionnements consommés	- 5 610 983	- 3 010 958
Charges de personnel	- 1 494 711	- 1 456 697
Dotations aux amortissements et provisions	- 869 830	-725 376
Autres charges d'exploitation	- 626 596	-660 641
Total des charges d'exploitation	**- 8 594 475**	**- 6 604 188**
Résultat d'exploitation	**972 446**	**899 618**
Charges financières nettes	- 23 069	-63 744
Produits de placements	656 345	484 420
Autres gains ordinaires	56 956	10 196
Autres pertes ordinaires	-4 158	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**1 658 520**	**1 330 490**
Impôt sur les bénéfices	- 124 734	- 132 140
Résultat des activités ordinaires après impôt	**1 533 786**	**1 198 349**
Eléments extraordinaires	-	-
Résultat net de l'exercice	**1 533 786**	**1 198 349**
Effets des modifications comptables	-	-
Résultat après modifications comptables	**1 533 786**	**1 198 349**

1.4.4- État des Flux de Trésorerie

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	1 533 786	1 198 349
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	784 129	597 629
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	-7 646	750 515
- Créances	- 1 073 431	- 934 995
- Autres Actifs	502 689	-666 225
- Fournisseurs et autres dettes	3 637 911	1 746 856
* Résorption subventions	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**5 377 439**	**2 692 130**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 1 300 647	-334 357
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	20 454	- 39 695
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**- 1 280 193**	**-374 052**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes payés	-679 678	-595 636
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-111 343	- 351 084
Encaissement provenant des opérations sur les placements	- 2 020 757	- 660 797
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-2 811 777**	**-1 607 517**
Variation de trésorerie	**1 285 468**	**710 561**
Trésorerie au début de l'exercice	5 504 798	4 794 237
Trésorerie à la fin de l'exercice	**6 790 266**	**5 504 798**

1.4.5- État des Soldes Intermédiaires de Gestion

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Revenus	9 566 921	7 503 806
Production	**9 566 921**	**7 503 806**
Achats consommés	-5 603 338	-3 761 474
Autres charges externes	-631 245	- 660 641
Valeur ajoutée brute	**3 332 337**	**3 081 692**
Charges de personnel	- 1 490 062	- 1 456 697
Impôt et taxes		
EBITDA	**1 824 275**	**1 624 994**
Charges financières nettes	-23 069	- 63 744
Produits de placement	656 345	484 420
Dotations aux amortissements	-754 453	- 606 224
Dotations aux Provisions	-115 376	- 119 153
Reprise sur provisions clients		
Autres pertes ordinaires	- 4 158	-
Autres gains ordinaires	56 956	10 196
Impôt sur les sociétés	-124 734	- 132 140
Éléments extraordinaires	-	-
Résultat de l'exercice	**1 533 786**	**1 198 349**

1.5 États Financiers consolidés

1.5.1 Présentation de la société Hexabyte Africa :

La société Hexabyte Africa a été créée à Abidjan, en côte d'Ivoire le 14/07/2015 avec un capital de 1 000 000 FCCA soit 3300 TND.

Ce capital est détenu à 80% par la société Hexabyte et à 20% par la société ivoirienne AZ Com.

Cette société a été créée pour renforcer le développement en Afrique des activités de la société Hexabyte. Cette présence nous a permis de signer un contrat de distribution des produits Hexabyte avec l'opérateur de téléphonie Orange Côte d'Ivoire.

1.5.2 États financiers de la société Hexabyte Africa :

ACTIFS

Actifs	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		34	34
Moins : Amortissements Incorp		- 34	- 34
Immobilisations incorporelles nettes		-	-
Immobilisations corporelles		9 792	9 792
Moins : Amortissements corpo		- 9 792	- 9 792
Immobilisations corporelles nettes		-	-
Immobilisations financières		-	-
Moins : Provisions Imob Finan		-	-
Immobilisations financières nettes		-	-
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		**-**	**-**
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**-**	**-**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		182 922	182 922
Moins : Provisions Stocks		- 26 500	-
Stocks nets		156 422	182 922
Clients et comptes rattachés		10 628	10 628
Moins : Provisions Clients		- 5 230	- 5 230
Clients nets		5 398	5 398
Autres actifs courants		189 359	189 359
Moins : Provisions AAC		-	-
Autres actifs courants nets		189 359	189 359
Placements et autres actifs financiers		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités		126 331	128 656
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**477 510**	**506 335**
TOTAL DES ACTIFS		**477 510**	**506 335**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	3 310	3 310
Autres capitaux propres	- 61	- 61
Réserves légales	1 281	-
Résultats reportés	12 382	25 615
Ecart de conversion	-	-
Total des capitaux propres avant résultat	**16 911**	**28 864**
Résultat de l'exercice	- 28 825	- 11 952
Total des capitaux propres avant affectation	**- 11 913**	**16 911**
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	278 553	278 553
Provisions	-	-
Total des passifs non courants	**278 553**	**278 553**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 612	29 612
Autres passifs courants	181 259	181 259
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
Total des passifs courants	**210 871**	**210 871**
Total des passifs	**489 424**	**489 424**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**477 510**	**506 335**

ÉTAT DE RÉSULTAT

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	-	3 969
Autres produits d'exploitation	-	-
Total des produits d'exploitation	**-**	**3 969**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variations stocks produits finis et encours	-	- 3 771
Achats d'approvisionnements consommés	-	-
Charges de personnel	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	- 26 500	- 9 826
Autres charges d'exploitation	- 2 325	- 2 325
Total des charges d'exploitation	**- 28 825**	**- 15 921**
Résultat d'exploitation	**- 28 825**	**- 11 952**
Charges financières nettes	-	-
Produits de placements	-	-
Autres gains ordinaires	-	-
Autres pertes ordinaires	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**- 28 825**	**- 11 952**
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat des activités ordinaires après impôt	**- 28 825**	**- 11 952**
Eléments extraordinaires	-	-
Résultat net de l'exercice	**- 28 825**	**- 11 952**
Effets des modifications comptables		
Résultat après modifications comptables	**- 28 825**	**- 11 952**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	- 28 825	- 11 952
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	26 500	9 826
* Retraitement des charges antérieurs		
* Variations des :		
- Stocks	-	3 771
- Créances	-	-
- Autres Actifs	-	- 115 650
- Fournisseurs et autres dettes	-	144 522
* Résorption subventions	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**- 2 325**	**30 516**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-	-
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-**	**-**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes payés	-	-
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les placements	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-**	**-**
Variation de trésorerie	**- 2 325**	**30 516**
Trésorerie au début de l'exercice	128 656	98 139
Trésorerie à la fin de l'exercice	**126 331**	**128 656**

1.5.3 Présentation de la société HexaTrade:

HexaTrade facilitera, entre autres tâches, les importations de la société HexaByte.

HexaTrade a été conçue pour se spécialiser dans le commerce en gros des produits et accessoires informatiques et de télécommunications ainsi que dans les produits et accessoires de sécurité et vidéo-surveillance. Le capital de cette nouvelle société est détenu à 99.99% par la société HexaByte avec un capital de 100 000 DT.

Les locaux d'HexaTrade sont sis au 4, Rue Ibn Bassem, Menzah 4, 1082 Tunis.

HexaTrade assure la capacité de l'entreprise à faire face à la concurrence tant sur les marchés extérieurs que sur son marché interne de part la compétitivité des prix et la compétitivité structurelle. Cette dernière est directement affectée par la qualité des produits, l'image de marque, le S.A.V et l'efficacité du réseau de commercialisation.

HexaTrade facilitera, entre autres tâches, les importations de la société HexaByte.

1.5.4 États financiers de la société HexaTrade:

- BILAN ACTIFS

Actifs	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
	-	-
Immobilisations incorporelles		
Moins : Amortissements Incorporelles		
Immobilisations incorporelles nettes		
Immobilisations corporelles	3 624	2 554
Moins : Amortissements corpo	- 1 783	- 584
Immobilisations corporelles nettes	**1 841**	**1 970**
Immobilisations financières		
Moins : Provisions Immobilisations Financières		
Immobilisations financières nettes		
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	**1 841**	**1 970**
Autres actifs non courants		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**1 841**	**1 970**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	-	-
Moins : Provisions Stocks		
Stocks nets	-	-
Clients et comptes rattachés	-	63 184
Moins : Provisions Clients		
Clients nets	-	63 184
Autres actifs courants	128 622	616 422
Moins : Provisions AAC		
Autres actifs courants nets	128 622	616 422
Placements et autres actifs financiers		
Liquidités et équivalents de liquidités	19 770	18 852
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	**148 393**	**698 458**
TOTAL DES ACTIFS	**150 233**	**700 427**

BILAN PASSIFS

CAPITAUX PROPRESET PASSIFS	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	100 000	100 000
Autres capitaux propres		
Réserves légales	1 712	1 712
Résultats reportés	-35 647	- 7 434
Résultats en instance d'affectation		
Total des capitaux propres avant résultat	**66 065**	**94 278**
Résultat de l'exercice	70 838	- 28 213
Total des capitaux propres avant affectation	**136 903**	**66 065**
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts		
Autres passifs financiers		
Provisions		
Total des passifs non courants		
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	-	2 596
Autres passifs courants	13 332	631 767
Concours bancaires et autres passifs financiers		
Total des passifs courants	**13 332**	**634 364**
Total des passifs	**13 332**	**634 364**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**150 233**	**700 427**

ÉTAT DE RÉSULTAT

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	1 051 253	646 312
Autres produits d'exploitation		
Total des produits d'exploitation	**1 051 253**	**646 312**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variations stocks produits finis et encours		-
Achats d'approvisionnements consommés	- 912 810	-365 361
Charges de personnel	- 25 982	- 236 425
Dotations aux amortissements et provisions	- 1 199	- 584
Autres charges d'exploitation	-17 377	-72 357
Total des charges d'exploitation	**-957 368**	**-674 727**
Résultat d'exploitation	**93 885**	**- 28 415**
Charges financières nettes	-	-
Produits de placements	566	1 102
Autres gains ordinaires		
Autres pertes ordinaires		
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**94 451**	**- 27 313**
Impôt sur les bénéfices	- 23 613	-900
Résultat des activités ordinaires après impôt	**70 838**	**- 28 213**
Eléments extraordinaires		-
Résultat net de l'exercice	**70 838**	**- 28 213**
Effets des modifications comptables		
Résultat après modifications comptables	**70 838**	**- 28 213**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	70 838	-28 213
Ajustements pour :	1 199	584
* Amortissements et provisions		
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	-	-
- Créances	63 184	176 827
- Autres Actifs	487 800	-422 994
- Fournisseurs et autres dettes	- 621 032	295 021
* Résorption subventions	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**1 989**	**21 226**
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-1 070	-2 554
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-1 070**	**-2 554**
Dividendes payés	-	-
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les placements	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-**	**-**
Variation de trésorerie	**919**	**18 672**
Trésorerie au début de l'exercice	18 852	179
Trésorerie à la fin de l'exercice	**19 770**	**18 852**

1.5.5 États Financiers consolidés Groupe Hexabyte

- Actifs

Actifs	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 044 261	886 815
Moins : Amortissements Incorporelles	-935 311	- 879 471
Immobilisations incorporelles nettes	**108 950**	**7 344**
Immobilisations corporelles	8 522 219	7 387 175
Moins : Amortissements corpo	- 6 784 071	- 6 165 005
Immobilisations corporelles nettes	**1 738 148**	**1 222 170**
Immobilisations financières	40 026	60 480
Moins : Provisions Immobilisations Financières	-	-
Immobilisations financières nettes	40 026	60 480
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	**1 887 125**	**1 289 994**
Autres actifs non courants	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**1 887 125**	**1 289 994**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	908 080	895 129
Moins : Provisions Stocks	- 349 552	- 128 617
Stocks nets	**558 528**	**766 511**
Clients et comptes rattachés	3 728 816	2 209 872
Moins : Provisions Clients	- 544 456	- 472 046
Clients nets	**3 184 360**	**1 737 826**
Autres actifs courants	1 680 502	2 670 990
Moins : Provisions AAC	-32 027	-32 027
Autres actifs courants nets	**1 648 474**	**2 638 963**
Placements et autres actifs financiers	4 133 217	2 112 460
Liquidités et équivalents de liquidités	6 936 368	5 652 305
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	**16 460 946**	**12 908 065**
TOTAL DES ACTIFS	**18 348 073**	**14 198 062**

Capitaux Propres et Passifs

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres	2 790 094	3 522 647
Réserves légales	210 045	210 045
Résultats reportés	2 726 259	1 568 074
Écart de conversion	- 2 717	- 5 110
Réserves minoritaires	3389	5782
Total des capitaux propres avant résultat	**7 810 404**	**7 384 773**
Résultat des Intérêts minoritaires	- 37 051	- 2 397
Résultat de l'exercice	1 340 297	1 106 840
Total des capitaux propres avant affectation	**9 113 650**	**8 489 216**
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	216 265	216 265
Provisions	365 779	365 779
Total des passifs non courants	**582 044**	**582 044**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 206 784	2 425 647
Autres passifs courants	2 445 594	2 701 155
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
Total des passifs courants	**8 652 378**	**5 126 802**
Total des passifs	**9 234 423**	**5 708 846**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**18 348 073**	**14 198 062**

- État de Résultat

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	9 302 295	7 365 398
Autres produits d'exploitation	-	-
Total des produits d'exploitation	**9 302 295**	**7 365 398**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variations stocks produits finis et encours	- 82 493	- 791 263
Achats d'approvisionnements consommés	- 5 558 549	-2 877 196
Charges de personnel	- 1 196 052	-1 420 322
Dotations aux amortissements et provisions	- 1 053 951	- 735 787
Autres charges d'exploitation	- 646 297	- 735 322
Total des charges d'exploitation	**- 8 537 343**	**- 6 559 889**
Résultat d'exploitation	**764 953**	**805 509**
Charges financières nettes	- 23 069	- 63 744
Produits de placements	656 911	485 522
Autres gains ordinaires	56 956	10 196
Autres pertes ordinaires	- 4 158	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**1 451 593**	**1 237 482**
Impôt sur les bénéfices	-148 347	- 133 040
Résultat des activités ordinaires après impôt	**1 303 246**	**1 104 443**
Eléments extraordinaires	-	-
Résultat net de l'exercice	**1 303 246**	**1 104 443**
Effets des modifications comptables		
Résultat après modifications comptables	**1 303 246**	**1 104 443**

État des Flux de Trésorerie :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	1 303 246	1 104 443
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	968 251	608 039
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	82 493	892 411
- Créances	-963 367	-673 300
- Autres Actifs	1 052 777	-1 204 869
- Fournisseurs et autres dettes	3 113 660	2 091 015
* Résorption subventions	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**5 557 058**	**2 817 740**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 1 275 725	- 410 778
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	20 454	-39 695
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**- 1 255 271**	**-450 473**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes payés	-679678	- 595 636
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-111343	-351084
Encaissement provenant des opérations sur les placements	- 2 226 705	-660 797
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**- 3 017 725**	**- 1 607 517**
Variation de trésorerie	**1 284 062**	**759 750**
Trésorerie au début de l'exercice	5 652 306	4 892 556
Trésorerie à la fin de l'exercice	**6 936 368**	**5 652 305**

- État des Soldes Intermédiaires de Gestion :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Revenus	9 302 295	7 365 398
Production	**9 302 295**	**7 365 398**
Achats consommés	-5 641 042	-3 668 458
Autres charges externes	-646 297	- 735 322
Valeur ajoutée brute	**3 014 956**	**2 961 617**
Charges de personnel	- 1 196 052	- 1 420 322
Impôt et taxes		
EBITDA	**1 818 904**	**1 541 296**
Charges financières nettes	- 23 069	- 63 744
Produits de placement	656 345	484 420
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 1 053 951	- 735 787
Dotations aux Provisions	-	-
Reprise sur provisions clients	-	-
Autres pertes ordinaires	- 4 158	-
Autres gains ordinaires	56 956	10 196
Impôt sur les sociétés	-148 347	- 133 040
Éléments extraordinaires	-	-
Résultat de l'exercice	**1 303 246**	**1 104 443**

2- ACTIONNARIAT

2-1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

2.1.1 Renseignements à caractère général sur le capital

Le capital de la société s'élève à 2 083 334 DT au 31/12/2018, composé de 2 083 334 actions d'une valeur nominale de 1 dinar

Capital social	2 083 334 Dinars
Nombre d'actions	2 083 334 actions
Nominal	1 Dinar
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale

2.1.2 Nombre d'actions ayant droit de vote au 31/12/2018 :

Le nombre des actions comportant le droit de vote est de 1 931 721 actions.

2.1.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/12/2018 :

Le capital de la société s'élève à 2 083 334 DT au 31/12/2018, composé de 2 083 334 actions d'une valeur nominale de 1 dinar réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant Total	Pourcentage	Droit de vote
M. Naceur Hidoussi	1 304 848	1	1 304 848	62,63%	Oui
M. Hatem Hidoussi	461	1	461	0,02%	Oui
Mme Mouna Hidoussi	475	1	475	0,02%	Oui
Mme Zeineb Bhira épouse Hidoussi	446	1	446	0,02%	Oui
Mme Rafiaa Bhira	446	1	446	0,02%	Oui
Mme Zina Hidoussi épouse Khouldi	446	1	446	0,02%	Oui
M. Ali Hidoussi	446	1	446	0,02%	Oui
Challenge SICAR	81 156	1	81 156	3,90%	Oui
ATID Fund	116 165	1	116 165	5,58%	Oui
TDF Fund	116 165	1	116 165	5,58%	Oui
M. Aïssa Hidoussi	2	1	2	0,00%	Oui
Mme. Inès Zalila épouse Hidoussi	262	1	262	0,01%	Oui
contrat de régulation Hexabyte	151 613	1	151 613	7,28%	Non
Autres actionnaires en bourse	310 403	1	310 403	14,90%	Oui
Total	**2 083 334**		**2 083 334**	**100%**	

2.1.4 Liste des actionnaires détenant individuellement plus que 5% du capital au 31/12/2018 :

Liste des actionnaires détenant individuellement plus que 5% du capital au 31/12/2018

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant Total	Pourcentage	Droit de vote
M. Naceur Hidoussi	1 304 848	1	1 304 848	62,63%	Oui
Contrat de régulation Hexabyte	151 613	1	151 613	7,28%	Non
ATID Fund	116 165	1	116 165	5,58%	Oui
TDF Fund	116 165	1	116 165	5,58%	Oui
Total	**1 688 791**		**1 688 791**	**81%**	

2.1.5 Évolution du capital social sur cinq ans :

Décision	Nominal	Nature de l'opération	Nombre d'actions composants le capital social	Montant du capital social (en dinars)
AG constituante 07-05-01	100	Capital initial	2 800	280 000
AGE 06-09-2010	1	Augmentation du capital par incorporation des réserves	1 250 000	1 250 000
AGE 27-12-2010	1	Augmentation du capital : souscription Challenge SICAR	1 517 670 232 330	1 517 670 1 750 000
AGE 27-12-2010	1	Augmentation du capital : souscription de 333 3334 actions par introduction sur le marché alternatif de la bourse de Tunis	333 334	2 083 334

2.1.6 Conditions d'accès à l'assemblée générale :

L'article 28 alinéa 3 des statuts de la société Hexabyte stipule que seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale, personnellement ou s'y faire représenter, et ce sur justification de leur identité.

Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée générale aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par le président directeur général ou le directeur général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

2.1.7 Rachat d'actions, nature et cadre légal :

L'article 11 des statuts de la société Hexabyte stipule que les actions sont nominatives, et leur transmission est libre dans les formes et conditions imposées par la réglementation légale en vigueur.
La cession des actions doit être réalisée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis par les intermédiaires en bourse.

Les actionnaires, cessionnaires, négociateurs et les souscripteurs sont tenus solidairement du montant de l'action.

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, l'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société Hexabyte réunie le 23 mai 2012 a autorisé son conseil d'administration à intervenir sur le marché boursier en vue de réguler le cours de l'action Hexabyte.

Cette autorisation a été donnée pour une période de 3 ans soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie 1er Juin 2016 a expressément autorisé le Conseil d'Administration de la Société HEXABYTE à intervenir sur le marché boursier, pour une période de trois ans, et ce afin d'acheter et de revendre ses propres actions en vue de réguler son le cours de son action sur le marché, conformément à l'article 19 de la loi-94-117 du 14 novembre 1994 et aux dispositions du titre 4 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne.

2.2 L'évolution du cours Hexabyte depuis la dernière A.G.O :

Le titre HEXABYTE a clôturé l'exercice à 5,490 dinars contre 5,290 dinars au 31/12/2017, affichant ainsi une croissance annuelle de 3,78% et une performance boursière annuelle de 10,4% dans un volume d'échanges de 0,672 MDT.

Source :Ilboursa.com

3- ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société Hexabyte est administrée par un conseil d'administration composé de 9 membres.
Le conseil d'administration représente l'ensemble des actionnaires et répond de l'exercice de cette mission devant l'assemblée générale des actionnaires.

Les principales missions du conseil d'administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

3.1 Membres des organes d'administration et de direction :

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Fin de mandat
Aïssa Hidoussi	Lui –même	Président	2018
Challenge SICAR	Mme Anissa Mansour	Administrateur	2018
TDF	Med Salah Frad	Administrateur	2018
A.T.I.D FUND (1)	M. Morsy Dimassi	Administrateur	2018
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Lui –même	Administrateur	2018
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Lui –même	Administrateur	2018
Naceur Hidoussi	Lui –même	Administrateur	2018
Mohammed Dimassi	Lui –même	Administrateur	2018
Ines Zalila	Lui –même	Administrateur	2018

3.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de la société, le 1er conseil sera nommé par l'assemblée générale constitutive de la société et restera en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur l'approbation des comptes du 3ème exercice qui renouvellera le conseil entier et ainsi de suite.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire pour atteindre le minimum légal.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

3.3 Principales délégations accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :

Le conseil a les pouvoirs les plus étendus, sans limitations et sans réserves pour agir au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet.

Les principales missions du conseil d'administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

3.4 Comités spéciaux :

3.4.1 Comité exécutif :

Cet organe a été créé en application de la résolution N°11 de l'AGO tenue le 31/05/2011.
Le comité exécutif supervise et gère le bon fonctionnement des activités de la société. Il se réunit chaque 2 mois pour :

- Étudier la stratégie de la société et sa mise en application ainsi que les perspectives de la société à long terme.
- S'assurer de la réalisation des objectifs fixés par le plan d'affaires.
- Mettre en œuvre les directives établies et les décisions du conseil d'administration.
- Assister le directeur général dans l'accomplissement de son mandat, en prodiguant des avis, conseils et directives générales.

- Superviser et surveiller les activités du directeur général, en conformité avec le plan d'affaires, les résolutions votées par le conseil d'administration ainsi que ses directives.
- Évaluer annuellement les performances managériales du directeur général et de rendre cette évaluation disponible aux membres du conseil d'administration.
- Soumettre des recommandations, concevoir des alternatives stratégiques ou des plans d'actions au conseil d'administration, pour faire face à des nouvelles questions, problématiques et situations particulières vécues par la société.
- Présenter un rapport à chaque réunion du Conseil.

Les membres nommés de ce comité assureront, à titre gracieux, toutes les contributions, travaux, études … demandées par le conseil d'administration, ou effectueront pour le conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

Ce comité est composé de :

- Mme Ines Zalila
- Mr Aissa Hidoussi
- Mr Naceur Hidoussi
- Mr Morsy Dimassi

3.4.2 Comité permanent d'audit :

En application des dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales et l'engagement pris lors de l'introduction en bourse, la société a procédé lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 06 Mai 2011, à la création d'un comité permanent d'audit interne.

Les membres nommés de ce comité assureront à titre gracieux, toutes contributions, travaux, études demandés par le conseil d'administration, ou donneront pour le conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

Ce comité est composé de 02 membres :

M. Morsy Dimassi
M. Aissa Hidoussi

Ce comité d'audit a pour principale attribution d'examiner les comptes sociaux, intérimaires et annuels afin d'éclairer le conseil d'administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires.

Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination des commissaires aux comptes et agrée la désignation des auditeurs internes.

4- AFFECTATION DES RÉSULTATS

4.1 Dispositions statutaires relatives à l'affectation des résultats :

L'article 33 des statuts de la société stipule que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre des réserves légales. ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs – spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

L'assemblée générale ordinaire est souveraine pour répartir ce bénéfice distribuable à titre de dividendes ou décider de le reporter à nouveau.

4.2 Évolution des capitaux propres & dividendes :

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2018 un montant de 9 363 851 Dinars contre 8 621 086 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	Capital social	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2016	**2 083 334**	**208 333**	**4 166 670**	**-234 410**	**1 131 937**	**1 013 592**	**8 369 457**
Affectation du Résultat					1 013 592	-1 013 592	0
Résultats de la période						1 198 349	1 198 349
Augmentation du capital							
Dividendes					-595 636		-595 636
Actions propres				-351 084			-351 084
Soldes au 31/12/2017	**2 083 334**	**208 333**	**4 166 670**	**-585 494**	**1 549 894**	**1 198 349**	**8 621 086**
Affectation du Résultat					1 198 349	-1 198 349	-
Résultats de la période						1 533 786	1 533 786
Augmentation du capital							
Dividendes			-679 678				-679 678
Actions propres				-111 343			-111 343
Soldes au 31/12/2018	**2 083 334**	**208 333**	**3 486 992**	**-696 837**	**2 748 243**	**1 533 786**	**9 363 851**

5- ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

5.1 Stratégies de développement :

En ce qui concerne la vente des services ADSL, en Tunisie, le nombre total des abonnements ADSL ne dépasse pas les 625.000 abonnés, y compris les PME et PMI pour 2.6 millions de familles. Donc le potentiel de croissance reste très important, à cela s'ajoute le fait, que les techniques radio, telle que la 3G ou la 4G présentent plusieurs limites techniques.

La société se propose d'ajouter de la valeur, sur les abonnements ADSL en proposant de nouveaux services, tels que la vidéo à la demande, la télévision à la demande et les services de voix sur IP.

Pour faciliter les ventes futures des abonnements ADSL, une demande de guichet unique a été formulée par divers FSI en conformité avec la nouvelle loi, votée en Décembre 2014. Cette nouvelle loi oblige les opérateurs à partager leur infrastructure avec les FSI via une liste de prix de gros approuvée par l'Instance Nationale de régulation.

En ce qui concerne les produits annexes, Hexabyte continuera à développer sa gamme de tablettes, de Smartphones et de suiveurs GPS dans la perspective de devenir opérateur virtuel de télécommunication. La gamme « Xpas » a permis à la société de bien se positionner sur ce segment de marché et de démarrer quelques opérations d'export.

Hexabyte se propose de faire de cette marque, une marque africaine et a déjà commencé la prospection de plusieurs pays africain. La société a ouvert des bureaux en Côte d'Ivoire et a effectué plusieurs ventes en Mauritanie, Libye et Congo. Hexabyte continuera sa prospection du marché africain pour les 3 prochaines années.

Sur le plan national, Hexabyte continuera à développer son réseau de distribution et ouvrir de nouvelles agences afin d'être plus proche de ses clients, selon un ensemble d'actions qui consistent principalement à :

- Installer une agence par ville au minimum afin d'être plus près de ses clients et d'offrir un meilleur service de proximité que la concurrence. L'orientation sera d'installer plus d'une agence dans les grandes villes.

- Affiner le découpage géographique de la présence d'Hexabyte sur le territoire tunisien à travers la mise en place des agences et le choix des revendeurs.

- Équiper chaque agence de deux véhicules. Un chef de zone sera désigné dans chaque zone et aura pour rôle de gérer à partir de son agence l'ensemble des revendeurs de la zone et de prospecter de nouveaux revendeurs pour le compte d'Hexabyte.

- Mener une stratégie Marketing agressive. En effet, le renforcement de la couverture géographique et le lancement d'un ensemble de produits et services à forte valeur ajoutée en complément aux abonnements ADSL devraient être accompagnés par des efforts considérables de marketing. Les dépenses de marketing viseront à acquérir de nouveaux clients mais aussi à fidéliser la clientèle existante face à la rude concurrence.

Pour ce faire, la Société compte mettre en œuvre divers moyens dont principalement :

- Le Streets marketing, l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook et autres, les compagnes SMS et Bluetooth ;
- L'utilisation des réseaux classiques tels que l'affichage interurbain, les journaux, la présence dans les foires et salons, la radio, la télévision, etc ;
- Le déploiement d'une nouvelle agence mobile.

L'octroi de gratuités et d'abattement pour les nouveaux abonnés.

Licence Internet des objets :

La société Hexabyte a participé à un appel d'offre afin de devenir opérateur Internet des Objets et compte devenir un acteur régional majeur dans ce domaine. Hexabyte a obtenu une Licence d'opérateur IoT en Juin 2017.

L'Internet des objets (ou IoT, en anglais « Internet of Things » ou IoT) représente l'extension d'Internet à des choses et à des lieux du monde physique.
Alors qu'Internet ne se prolonge habituellement pas au-delà du monde électronique, l'Internet des objets connectés représente les échanges d'informations et de données provenant de dispositifs présents dans le monde réel vers le réseau Internet.
Considéré comme la troisième évolution de l'Internet, baptisé Web 3.0 (parfois perçu comme la généralisation du Web des objets mais aussi comme celle du Web sémantique) qui fait suite à l'ère du Web social, l'Internet des objets revêt un caractère universel pour désigner des objets connectés aux usages variés, dans le domaine de l'e-santé, de la domotique, etc ...
L'Internet des objets est en partie responsable d'un accroissement exponentiel du volume des données générées sur le réseau, à l'origine du big data (ou mégadonnées en français).
Selon une équipe de l'ETH de Zurich, du fait des smartphones puis du nombre croissant d'objets connectés, en dix ans (2015-2025) 150 milliards d'objets devraient se connecter entre eux, avec l'Internet et avec plusieurs milliards de personnes.

Le réseau IOT Hexabyte sera disponible dans toute la république et de par ses fonctionnalités techniques, le réseau peut être utilisé dans de nombreux domaines. Voici quelques exemples répartis par grande rubrique.

Environnement

Smart environnement : Il s'agit ici de faire de la prévention des accidents et des catastrophes naturelles. On peut imaginer la possibilité de détecter les incendies, mesurer la pollution de l'air, ou par exemple le niveau des réserves hydrauliques. Il peut servir à la prévention des carences en eau potable, aux inondations et à la sécheresse. La détection des tremblements de terre est aussi une possibilité.

Smart metering/ smart Grid : Cette catégorie correspond aux compteurs intelligents électriques/eau/gaz ainsi qu'au suivi d'installations. Cela permet de surveiller le débit d'eau, de calculer le stock dans des silos, etc.

Smart water : Cette sous rubrique du Smart Metering est dédiée au monitoring de l'eau potable, à la détection de contaminations chimiques, au suivi des piscines résidentielles, de mesurer le niveau de pollution des mers et des océans, de détecter des fuites, de suivre des crues.

Vie quotidienne

Tracking : ce réseau peut servir à tracer des véhicules, du vélo à la voiture, des objets de valeurs, des animaux, des personnes, etc. Le véhicule connecté, pour lequel de premières applications ont déjà vu le jour, a lui aussi franchi une première étape de lecture des informations grâce à l'intégration de l'électronique embarquée de longue date. Les acteurs de la filière automobile cherchent aujourd'hui à développer de nouveaux modèles économiques pour tirer parti de ces nouvelles possibilités tandis qu'affleurent les questions liées aux responsabilités

Sécurité et secours : Grâce à la géo localisation, il est possible de faire de l'analyse de présence en zones dangereuses/interdites, détecter la présence de liquides dangereux, le niveau de radiation, ou encore de repérer des substances explosives…

Commerce : Les magasins peuvent contrôler la chaîne d'approvisionnement, développer le paiement et le shopping intelligent, gérer la rotation des produits en rayon, etc.

Domotique et bâtiments intelligents : En adaptant cette technologie aux bâtiments, il favorise le contrôle centralisé de la consommation électrique et de l'eau, et associé aux boitiers adéquats, il permet de détecter les intrusions, la fumée, de communiquer avec des systèmes d'alarme. Grâce à l'internet des objets, les logements et lieux de travail deviennent plus confortables, plus faciles à gérer et moins coûteux à l'usage. Le bâtiment connecté, incluant la maison connectée, offre notamment des possibilités de contrôle des consommations énergétiques, d'intégration des systèmes de sécurité et de confort accrus

eSanté : Dans le secteur hospitalier et pharmaceutique, il peut accueillir un système de stockage de médicaments, de surveillance des patients/radiation/ultraviolet. La santé connectée, incluant le segment « bien-être », fait partie des applications auxquelles le grand public est le plus sensibilisé, notamment grâce aux wearables. Les aspects liés à la protection des données personnelles focalisent l'attention, du fait de la collecte d'informations personnelles particulièrement intimes - voire de santé - et nouvelles par des acteurs privés et des enjeux que représente leur exploitation, notamment par certains services. Les apports technologiques sur l'organisation des soins et sur le degré d'implication des professionnels de santé est également un sujet d'attention.

Smart cities : le parking intelligent, le monitoring sonore, la détection de personnes, la gestion des trafics, de l'éclairage public, des ordures ménagères, l'affichage public réclament un réseau comme celui-ci. Les territoires dits « intelligents » sont au cœur des projets des collectivités et devraient permettre d'optimiser la gestion des infrastructures communicantes (transport, énergie, eau, etc.) pour amener un meilleur service aux administrés et respectant les objectifs de développement durable au sein des territoires.

Quelques applications possibles dans le milieu professionnel

Smart Agriculture : Suivi du mouvement du cheptel, suivi des serres, contrôle de l'irrigation des terrains, station météorologique, suivi du compost, tracking des animaux. L'entreprise agricole utilise d'ores et déjà l'internet des objets dans son processus de production. À travers des capteurs d'état du végétal, des animaux ou du milieu, des capteurs embarqués sur les machines agricoles, des outils d'aide à la décision ou de guidage des engins, les agriculteurs utilisent de plus en plus d'outils connectés dans leur travail quotidien.

Fermes animalières intelligentes : Traçabilité du bétail, suivi du niveau de gaz toxique, suivi du développement des animaux, surveillance des premières cultures hydroponiques au sud de la Tunisie, etc.

Logistique : Suivi des conditions de transport, localisation de colis, détection d'incompatibilité de stockage, traçabilité de flotte, etc.

Contrôle industriel : Suivi de machine, de l'état des équipements, de la qualité de l'air intérieur, suivi de la température, détection du niveau d'ozone, localisation d'équipements, diagnostic de véhicules, etc.

Si la candidature de la société Hexabyte est retenue, un investissement de 5.385 millions de dinars est prévu pour avoir une couverture nationale du pays en technologie IoT.

Une réunion avec les analystes financiers aura lieu pour mieux expliquer le concept et présenter un nouveau plan de business mis a jour.

5.2 Données prévisionnelles :

5.2.1 Part de marché :

La part de marché de Hexabyte s'est établi 7,20% en 2018. Elle évoluera en moyenne de 0.200 point l'an pour atteindre 76 milles ports en 2022, soit 8,20% de part de marché.

5.2.2 Revenus ADSL :

Les projections de revenus ADSL ont été arrêtées sur la base des chiffres des 3 dernières années.

Le revenu moyen par abonné est de 124,254 dinars /an.

Ainsi, les revenus de ventes d'abonnement ADSL passeront à 10 120 mille dinars en 2019, 10 719 mille dinars en 2020, 11 368 mille dinars en 2021, 12 068 mille dinars en 2022 et enfin 12 823 mille dinars en 2023.

Il est attendu que l'année 2019 connaisse l'apparition de nouveaux débits ADSL qui seront vendus en mode guichet unique ainsi que le démarrage de commercialisation de produits Tunisie Télécom dans les agences de Hexabyte.

5.2.3 Les autres revenus d'exploitation :

Les revenus Corporate : Les revenus des clients Corporate a connu une forte croissance sur la période 2015-2019. Les projections d'activité sur la période 2019 de 2022 ont été élaborées en prenant en considération des taux de croissance moyen de 7.5% sur les cinq prochaines années.

Les revenus tablettes et sécurité : Ce marché connait une décroissance notable à cause de la prolifération des ventes sur le marché parallèle et les risques d'impayés. La société envisage de réduire les ventes de ce produit et de se concentrer davantage sur son corps de métier principal. Le management anticipe une décroissance annuelle de 10% sur les 5 prochaines années.

Les revenus de l'activité Géo localisation et accessoires /divers : Les équipes de Hexabyte ont développé une plateforme de géo localisation et de suivi GPS. Cette activité présente aussi un fort potentiel d'export. 61 826 dinars de vente ont été réalisés en 2018. Nous anticipons une forte croissance du secteur, surtout avec l'arrivée des nouvelles licences IoT. Nous estimons que les ventes atteindront 153 milles dinars en 2023.

Le tableau suivant récapitule le mix-produit prévisionnel de Hexabyte sur la période 2019-2023.

Part de Marché ADSL	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de ports ADSL	687 582	715 086	743 689	773 437	804 374
Evolution du marché	4%	4%	4%	4%	4%
Part de marché Hexabyte	7,40%	7,60%	7,80%	8,00%	8,20%
Nombre de ports ADSL	58 750	62 752	66 979	71 445	76 160
Revenus ADSL	7 299 973	7 797 161	8 322 443	8 877 273	9 463 173
Revenu moy/Abonné ADSL	124,254	124,254	124,254	124,254	124,254
Revenu Corporate	2 066 474	2 221 459	2 388 069	2 567 174	2 759 712
Taux de croissance	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%
Revenu ADSL Total	9 366 447	10 018 620	10 710 512	11 444 446	12 222 884
Autres Revenus	2019	2020	2021	2022	2023
Tablettes et Sécurité	680 192	612 173	550 956	495 860	446 274
Taux de croissance	-10%	-10%	-10%	-10%	-10%
Activité Géolocalisation et accessoires	74 191	89 029	106 835	128 202	153 843
Taux de croissance	20%	20%	20%	20%	20%
Total	**10 120 830**	**10 719 822**	**11 368 303**	**12 068 509**	**12 823 001**

6 CONTRÔLE DES COMPTES:

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 Juin 2016, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes :

- **Société** : Société Auditing, Advisory, Assistance & Accounting, société inscrite à l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Wadï Trabelsi.
- **Mandat** : 2010-2012:
- **Adresse** : 11 rue du Niger -1002 Tunis – Tunisie
- **Email** : –
- **Téléphone**: 71 901 433

Un projet de résolution a été soumis aux votes lors de l' l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 Juin 2016, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes

7- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- **Avantages sociaux :** Le personnel de la société HEXABYTE ne bénéficie pratiquement pas d'avantages sociaux, à l'exception de la subvention d'Aid El Kebir et d'un abonnement internet gratuit.
- **Intéressement du personnel :** Le personnel titulaire de la société HEXABYTE bénéficie chaque fin d'année d'une prime d'intéressement variable servie sur la base d'une note d'évaluation : Cette prime varie de zéro à 100% de salaire mensuel.

  Il est aussi prévu une prime d'intéressement mensuelle au profit des commerciaux de la société calculée sur la base d'un barème arrêté par pallier en fonction du volume des ventes réalisées.

- **Formation du personnel :** La formation au sein de la société HEXABYTE est un impératif de développement des compétences. Elle bénéficie à tout employé nécessitant une formation adéquate lui permettant l'acquisition des compétences nouvelles induites par de nouveaux projets ou par une nouvelle organisation.

  Toute nouvelle recrue bénéficie d'un stage d'intégration à l'occasion duquel elle recevra une formation générale sur l'organisation générale et l'activité de l'entreprise.

  La société HEXABYTE fait recours en cas de besoin à des consultants externes pour assurer une formation spécifique à ses employés, suivant un programme annuel de formation.

  Pour le personnel nécessitant un diplôme ou un certificat technique particulier, la société HEXABYTE assure l'inscription et le financement de tout le cycle de formation en s'appuyant sur le système actuel de ristourne de la TFP. Dans le cas où le coût de la formation diplômante dépasse un certain budget, l'employé est tenu de signer un avenant à son contrat de travail l'obligeant à continuer son activité professionnelle au sein de HEXABYTE pour une certaine durée ou à défaut de rembourser la formation en question.

8- ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

- **Service Audit interne** : La société « HEXABYTE » a recruté en date du 01/08/2011, Mme Maryem ZEKRI pour occuper le nouveau poste d'auditeur interne.

- **Manuel des Procédures** : La société « HEXABYTE » dispose d'un manuel de procédures depuis Mars 2012 établi par la société ECOVIS KDH PARTNERS

- **Comité permanent d'audit :** présidé par Mr Aissa Hidoussi, ce comité d'audit a pour principale attribution d'examiner les états financiers intermédiaires et annuels afin d'éclairer le conseil d'administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « Hexabyte », et en application de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons relevé les conventions et opérations ci-après indiquées.

Notre responsabilité et de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre directeur général nous a tenus informés des opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 :

- Des opérations d'achats réalisées auprès de la filiale HEXA TRADE détaillées comme suit:

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2017	**- 551 101**
Achats 2018 TTC (1)	1 507 084
Avoir 2018	0
Paiements 2018	-1 002 862
Solde au 31/12/2018	**-46 879**

La filiale HEXA TRADE a facturé un montant de 324 641 Dinars à la société Mère Hexabyte au titre de charges communes affectées au prorata du chiffre d'affaires.

- Des opérations de ventes réalisées à la filiale HEXA TRADE détaillées comme suit:

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2017	0
Ventes 2018 TTC	0
Avoir 2018	0
Encaissements 2018	0
Solde au 31/12/2018	0

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

La société Hexabyte a accordé une avance de 130 Mille Dinars à sa Filiale Hexabyte Africa domiciliée au Cote d'Ivoire. Le solde de cette avance est de 62 Mille Dinars au 31/12/2018. Cette avance n'est pas rémunérée.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers le Directeur Général tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Unité en Dinars Tunisien

	Salaire Brut de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	133 741	21 769
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions		
Total	**133 741**	**21 769**

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 code des sociétés commerciales.

Tunis, le 02 Mars 2019

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Mr. Wadï TRABELSI

RAPPORT GENERAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2018.

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hexabyte qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 18 204 686 DT et un bénéfice net de 1 533 786 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Contrôle fiscal

La société Hexabyte a fait l'objet de deux contrôles fiscaux. L'élément majeur de ses contrôles est la remise en cause de l'avantage de déduction des bénéfices de l'assiette imposable au titre des investissements réalisés dans des zones de développement régional.

La société Hexabyte n'ayant pas accepté la position de l'administration fiscale, a intenté des actions en justice pour défendre ses intérêts. A ce jour, les jugements rendus sont en faveur de la société. Les affaires contentieuses sont en phase de cassation.

Au 31 décembre 2018, et au vu des jugements prononcés, la société a maintenu les provisions pour risque constituées de l'ordre de 366 Mille Dinars correspondant au montant en principal de la première taxation.

Par ailleurs, la loi n° 2017-8 du 14 février 2017 portant refonte du dispositif des avantages fiscaux entrent en vigueur à compter du 1er avril 2017, a exclu l'activité FSI de l'avantage de développement régional. Toutefois, l'article 20 de la loi susvisée prévoit les que les entreprises réalisant des opérations d'investissement dans les

zones de développement régional ayant obtenu une attestation de dépôt de déclaration d'investissement avant le 1er avril 2017 et qui sont entrées en activité effective avant cette date et dont la période de déduction totale ou partielle des revenus ou bénéfices provenant de l'activité n'a pas expiré, continuent à bénéficier de la déduction en question jusqu'à l'expiration de la période qui leur sont impartie conformément aux dispositions du code d'incitation aux investissements.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque fiscal dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré l'évaluation des provisions au titre de ce risque comme un point clé dans notre audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 02 Mars 2019

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Mr. Wadï TRABELSI

10- RAPPORT DU COMITE D'AUDIT AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

Mesdames et Messieurs les Administrateurs ;
En application des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «**HEXABYTE (S.A)**», en date du mardi 31 mai 2011, et notamment sa dixième résolution relative à l'instauration d'un Comité d'Audit Permanant, au sens du titre (IIème), chapitre premier de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons l'honneur de soumettre à votre examen notre neuvième (9ème) rapport sur les circonspections et les diligences accomplies au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

Durant cette année, il y eu un changement majeur dans les moyens de l'interaction du Comité d'Audit Permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» avec le management.

En effet, le Président du Comité décide en accord avec les autres membres du comité des acteurs clés ou des spécialistes (internes/externes) qu'ils souhaitent rencontrer lors des réunions du Comité, et recourt à des experts extérieurs en tant que de besoin, en veillant à leur compétence et leur indépendance. Les membres expérimentés du Comité réinvestissent leurs connaissances / expériences propres dans leur analyse de la situation du groupe de la société «**HEXABYTE (S.A)**», de ses activités et ses processus et interagissent avec le management sur cette base. Ils veillent à ce que toutes les conditions soient réunies pour instaurer une relation de proximité et de confiance avec le management (au-delà du cercle des interlocuteurs de la Direction Financière) et un climat propice aux échanges libres et transparents. Ces conditions ont permis au Comité en 2018 d'apporter à la Direction Générale une hauteur de vue, un avis éclairé et en amont des prises de décisions et une analyse pertinente de l'entreprise et de ses performances telles que constatées dans les états financiers arrêtes au 31 décembre 2018.

Pour cette neuvième année 2018, les membres formant le Comité d'Audit Permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» se sont réunis cinq (05) fois, le taux de présence moyen s'élevant à 100%. Les procès-verbaux des cinq réunions du Comité d'Audit Permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» sont classés auprès de la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**».

Ainsi, la synthèse des résultats des travaux est illustrée dans ce document qui constitue le rapport écrit et le livrable final dudit Comité à soumettre à l'examen de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du groupe au 31 décembre 2018.

Le Comité d'Audit Permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» accomplit sa mission au titre de l'exercice 2018 sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans la mesure où toutes les décisions doivent être prises collégialement.

Dès lors, tous les administrateurs de la société «**HEXABYTE (S.A)**» sont tenus, collectivement, à l'égard des tiers, des conséquences préjudiciables des décisions adoptées, même si elles ont été préparées en amont par les membres d'un Comité.

Toutefois, au stade d'une action récursoire, il n'est pas exclu qu'un Administrateur, membre d'un Comité, soit tenu plus lourdement responsable s'il a fortement contribué par une négligence personnelle à la survenance du préjudice.

A cet effet, le Comité d'Audit Permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a déjà mis en œuvre un reporting structuré, communiqué aux autres Administrateurs, décrivant les travaux réalisés afin de pouvoir démontrer qu'il a été diligent.

Il est à souligner que notre mission a été convenue pour assister les membres du Conseil d'Administration de la société «**HEXABYTE (S.A)**» dans l'exercice de leurs obligations légales suivantes:

- La création et la gestion d'une infrastructure adéquate et perfectible de contrôle interne ;
- La revue périodique (d'une manière annuelle) de la déontologie et du comportement de l'organisation générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales locales et celles à l'étranger ;

- L'examen de la fiabilité des informations financières à inclure dans les états financiers individuels de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et consolidés du groupe de la société «**HEXABYTE**».
- L'examen et la revue périodique (d'une manière annuelle) du plan d'affaires subsidiaire de la société «**HEXABYTE (S.A)**» dans les quatre optiques :
    - Celle du renforcement de l'offre destinée à la clientèle entreprise « *Corporate* » dans une double logique : élargissement de la base clients et l'amélioration des niveaux des marges.
    - Celle de l'intégration de la nouvelle activité stratégique depuis 2016 relative à l'internet des objets (IOT).
    - Celle de la continuation de l'intégration des activités de la société afin de pouvoir présenter une offre unique et globale avec l'opérateur national «**Tunisie Télécom**».
    - Celle de la réduction des nombres des agences de la société «**HEXABYTE (S.A)**» non performantes.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article 256bis du Code des Sociétés Commerciales (C.S.C) tel qu'ajouter par l'article 12ème de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, notre Comité au titre de l'année 2018 a gardé la même composition de ces trois membres dûment désignés par le Conseil d'Administration de la société «**HEXABYTE (S.A)**» à savoir :

1. Monsieur **Morsy DIMASSI** membre du Conseil d'Administration et représentant du Fonds Commun de Placement à Risque «**A.T.I.D FUND (I)**».
2. Monsieur **Mohamed Salah FRAD**, membre du Conseil d'Administration et représentant du Fonds Commun de Placement à Risque «**Tunisian Development Fund**».
3. Monsieur **Aîssa HIDOUSSI**, Président du Conseil d'Administration.

Les membres du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» en dehors de leurs jetons de présence décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires, n'ont pas une autre rémunération particulière ou additionnelle au titre de l'exercice de leur activité, et ce, selon les conditions mentionnées à l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales (C.S.C) relatif aux jetons de présence.

Il est à noter que les trois membres sus-évoqués du Comité Permanent d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» ont été choisis à l'issue d'un long processus de sélection sur la base de leurs qualifications et de leurs expériences professionnelles au sein d'institutions nationales et / ou internationales dans les domaines de l'investissement, du financement, du capital-risque, du contrôle et de la gestion, particulièrement ceux de la gouvernance, de la gestion des risques, des contrôles internes, de la gestion financière et ceux ayant des rapports en la matière.

Ces membres ont à l'accoutumé poursuivi durant l'année 2018, le travail des rassemblements et à l'actualisation de toutes les informations, pièces et notes jugées pertinentes, auprès de la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**», ainsi qu'auprès du Commissaire aux Comptes et en évaluant si chaque membre du Conseil d'Administration s'acquitte de ses responsabilités comme il se doit, conformément aux stipulations Code Tunisien des Sociétés Commerciales (C.S.C).

Pour l'exercice 2018, notre Comité d'Audit Permanant a pris connaissance des différentes questions comptables fondamentales qui se posent à la société «**HEXABYTE (S.A)**» depuis sa création à ce jour (31 décembre 2018), et ce afin de formuler nos avis auprès du Conseil d'Administration quant à l'impact de ces questions sur les informations rapportées et les politiques adoptées par l'organisation structurelle générale.

Conformément aux dispositions de l'article 256$_{bis}$ du Code des Sociétés Commerciales tel que ajouté par l'article 12ème de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, le Comité d'Audit de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a examiné au titre de l'année 2018 avec une rétrospective et un résumé sur les quatre années : 2017, 2016, 2015 et 2014 les aspects suivants :

A – Examen à la fois approfondit et analytique des comptes sociaux intérimaires et annuels de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'Administration.

En particulier, durant l'année 2018, il a été vérifié par les membres du Comité les procédures comptables et du système de contrôle interne. Cet examen a été effectué pour évaluer la fiabilité des enregistrements comptables

et de l'information financière de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales et ce dans le but de déterminer la nature des améliorations à apporter par la Direction Générale afin de permettre au Commissaire aux Compte l'expression d'une opinion sans réserves sur les états financiers annuels.

B - Le Comité d'Audit Permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a veillé durant 2018 à ce que la Direction Générale du groupe «**HEXABYTE**» suit comme les années précédentes et d'une manière régulière la mise place du système de contrôle interne instauré depuis 2012 et ce sur la base de travaux d'investigation et aussi sur les conclusions des lettres de direction soumises par le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » représenté par Monsieur **TRABELSI Wadï**.

Cette veille est pour assurer par les membres du Comité d'Audit Permanant de :

- La performance des méthodes usitées par la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que de ses filiales.
- La nature à promouvoir l'efficience du système de contrôle interne, tout en gardant intacte l'efficacité économique de la société «**HEXABYTE (S.A)**».
- L'assurance raisonnable de la protection de ses actifs de la société «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.
- La garantie sur la fiabilité de l'information financière.
- Le respect systématique des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

C - Le Comité a continué en 2018, avec l'aide et l'interaction de la Direction Générale du groupe «**HEXABYTE**» ainsi que le support de la direction financière, son examen régulier instauré depuis l'exercice 2016 des principaux risques financiers et le cas échéant, pour donner un avis motivé sur les opérations financières significatives de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.

En effet, les examens déjà menés en 2016 et ceux qui ont été suivis durant les deux années 2017 et 2018 ont pour motifs principaux :

- L'amélioration continue de la qualité des procédures internes permettant le respect des réglementations boursières en Tunisie.
- L'examen des résultats des travaux de l'audit interne, avec notamment, l'appréciation de l'efficacité et de la qualité de ses procédures.

En guise de continuation en 2018 de l'effort important entamé à compter de 2016, le Comité d'Audit Permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» a finalisé les séries examens relatifs aux travaux de l'unité de Contrôle de Gestion et du Contrôle Budgétaire.

Dans ce sens, un ensemble d'indicateurs de performance ont été examinés à la suite de leur identification en 2016 et leur vérification en 2017 pour assurer ainsi à compter de 2018 le suivi d'une manière annuelle.

D – Comme en durant 2017, en 2018, le Comité d'Audit du groupe «**HEXABYTE**» a observé, également, les opérations financières importantes à l'occasion desquelles il pourrait exister une éventuelle source de conflits d'intérêts.

Dans ce cadre, le Comité d'Audit a procédé à:

- La multiplication des réunions de travail avec les membres du cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » sous la direction de Monsieur **TRABELSI Wadï**.

- Assurer le suivi de la démarche développée par le Commissaire aux Comptes durant les exercices : 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013.

- Examiner l'étendue des travaux du Commissaire aux Comptes pour la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.

- Étudier les recommandations et les conclusions du Commissaire aux Comptes afin d'assister la Direction Générale et l'équipe managériale de la société dans l'application desdites recommandations.

- Donner à la limite du possible des suites aux recommandations du Commissaire aux Comptes au sein de la société mère et de ses filiales.

- Étudier le montant des honoraires d'audit versés par la société mère et de ses filiales au Commissaire aux Comptes et le pourcentage qu'ils représentent dans le montant total des honoraires perçus par ce dernier dans l'année afin de juger de l'indépendance Commissaire aux Comptes.

1- Examen des procédures comptables et du système de contrôle interne de la société mère «HEXABYTE (S.A)»

Nous avons initié en 2018 une nouvelle activité afférente à un suivi semestriel des recommandations du Commissaire aux Comptes relatives aux procédures comptables et au système de contrôle interne de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**».

Dans ce chapitre et au titre de l'année 2018, nous avons assisté la direction générale de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» à apporter les corrections et les améliorations suivantes :

Volet organisationnel	Volet gestion comptable
L'activation de la désignation des responsables dans certains postes vacants.	L'activation de l'intégration des différents systèmes informatiques disponibles au sein de la société avec la comptabilité afin de la doter d'une solution informatique pouvant supporter l'intégration avec les autres systèmes.
Le lancement d'une mission pour l'élaboration et la mise en place d'un nouveau manuel comptable retraçant les sources d'information comptable, les schémas comptables, les opérations d'inventaires, les procédures de clôture de l'exercice comptable, les procédures de justification des comptes.	Le lancement d'une mission pour l'automatisation de l'élaboration des états financiers afin de leur assurer plus de fiabilité et de permanence des méthodes.
La détermination de la cartographie des risques de la société.	l'amélioration du système actuel de gestion des contrats afin d'appliquer correctement le principe de la périodicité des revenus.

Le lancement d'une mission en vue de la clarifier le régime fiscal de la société.

2- Suivi de la revue annuelle du business plan de la société mère «HEXABYTE (S.A)» et de ses filiales

Dans la continuité des travaux des années passées, durant l'exercice 2018 nous avons procédé à une revue exhaustive de l'application du contenu du plan d'affaires de la société «**HEXABYTE (S.A)**», ayant servi de base à la valorisation de ses titres lors de son augmentation du capital et de son introduction sur le marché alternatif de la bourse de Tunis[1].

Dans cet ordre d'idée nous avons effectué les travaux suivants:

- Une revue périodique (annuelle) de la vraisemblance des hypothèses de base ayant étés formulées dans le business plan d'introduction.

- Une tentative de mesurer si les objectifs financiers initiaux tels que présentés dans le plan d'affaires sont cohérents avec la stratégie actuel fixée par le Conseil d'Administration.

- Un essai pour quantifier l'apport additionnel sur le résultat du groupe des activités nouvelles introduites au sein de «**HEXABYTE (S.A)**» et qui ne sont pas prévues au plan d'affaires de l'introduction en bourse. Il s'agit principalement des filiales de représentation locales et celles à l'étranger ainsi que des nouvelles offres technologiques.

3- Amélioration de la qualité du reporting financier de la société «HEXABYTE (S.A)» et de ses filiales locales ainsi que celles à l'étranger

Nous avons en 2018 continué la mission annuelle relative à la correction et à l'amélioration du modèle de *reporting* de synthèse mensuel conçu par le Comité d'Audit depuis l'année 2012, et qui est propre et unique à la société «**HEXABYTE (S.A)**».

Ce modèle, interprète d'une manière chiffrée comptablement les activités opérationnelles de la société «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que ses filiales et a permis à la Direction Générale et aux membres du Conseil d'Administration d'avoir une structure fiable des tableaux de bord décrivant les principaux agrégats jugés pertinents de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses entreprises filiales.

Les membres du Comité d'Audit ont exploité pour 2018 et pour la deuxième année la partie analytique développée en 2016 et tester en 2017 qui a le mérite de multiplier les possibilités offertes par cette structure tableaux de bord notamment dans les croisements de plusieurs informations afin de voir de près les évolutions comparées de la société «**HEXABYTE (S.A)**» dans le temps et ses variations par rapport à son plan d'affaires élaboré à l'occasion de son augmentation du capital.

[1] La notion de « suivi » : La mission du comité d'audit propre à la société «HEXABYTE» s'inscrit dans le cadre des compétences et pouvoirs reconnus aux administrateurs. Elle n'implique pas un suivi quotidien des missions qui lui ont été fixées dans la mesure où elle s'inscrit par nature dans un cadre d'horizon de temps et de moyens limités. Ainsi, le terme « suivi » doit s'entendre comme une notion de surveillance active des domaines qui relèvent de la compétence du comité d'audit. Le suivi n'implique pas une action en continu du comité d'audit, mais doit lui permettre d'intervenir à tout moment jugé nécessaire ou opportun. Sur la base des informations qu'il reçoit, ce suivi amène le comité d'audit, s'il détecte des signaux d'alerte dans le cadre de sa mission, à s'en entretenir avec la direction générale et à transmettre le cas échéant l'information au conseil. Il ne lui appartient donc pas de se substituer à la direction générale pour intervenir directement s'il a connaissance d'un dysfonctionnement ou d'un risque de dysfonctionnement. Ce suivi conduit les membres du comité d'audit à prendre le recul nécessaire en s'appuyant sur des informations synthétiques, afin de lui permettre d'avoir une compréhension suffisante des procédures mises en place et des principaux résultats des contrôles effectués et de l'avancement des plans de maîtrise des risques. Par ailleurs, le comité d'audit de la société «HEXABYTE» peut, dans le cadre de ses missions, se saisir de toute question qu'il juge utile ou nécessaire et demander à la direction générale toute information.

4- Suivi des améliorations des conditions de prise de décision du Conseil d'Administration de la société mère «HEXABYTE»

Il est important de rappeler que depuis le lancement des activités effectives de ce Comité d'Audit en 2012, un travail continu sur terrain a été élaboré en concertation avec la Direction Générale de la société «**HEXABYTE (S.A)**», les différentes structures de la société et un cabinet d'expertise comptable – membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie pour parachever la rédaction des procédures financières, comptables, administratives et juridiques et veiller à leur application sur le terrain.

Ensuite, il y a la phase de l'implantation des procédures sur le terrain de la société et toute la phase consécutive de la correction et de l'adaptation.

La mise en application et les corrections de ce document de référence, depuis quatre années maintenant, a permis aux membres du Conseil d'Administration de prendre des décisions en toute connaissance de cause au sujet des politiques, des pratiques et de la communication d'informations comptables.

Ce manuel de procédures ainsi que ses avenants et ses corrections a été donc la base de l'instauration d'un système efficace de contrôle interne.

5- Éclaircissement des limites et des contours de la responsabilité des Administrateurs de la société «HEXABYTE (S.A)»

Au cours de cinquième année consécutive 2018, notre Comité d'Audit Permanant a procédé avec la collaboration des autres membres du Conseil, à purifier et à finaliser la compréhension des limites et des contours de la responsabilité des Administrateurs de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**», selon la règlementation tunisienne en vigueur et selon les standards internationaux.

Dans ce cadre la refonte qui a été totalement réalisée en 2015, 2016 et 2017, a vu durant 2018 un quatrième volet d'améliorations et des nouvelles adaptations des contenus des procès – verbaux des réunions du Conseil.

Ces raccommodages initiés en 2015, mise au point en 2016, vérifiés en 2017 et approuvés en 2018 ont permis principalement, la confirmation de la définition des vrais rôles que doivent accomplir les membres du Conseil d'Administration de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et qui sont résumés comme suit:

- Approbation des règlements généraux, des orientations stratégiques, du plan d'affaires et des budgets qui en découlent, tout en s'assurant que la Direction Générale et le mangement y donne toujours une suite économiquement convaincante.

- Garantir une gestion de la société mère et de ses filiales effectuée avec transparence, éthique, économie, efficacité et efficience.

- Supervision de l'intégrité financière du groupe «**HEXABYTE**»: nos travaux de comité en 2018 comme ceux de 2017, de 2016, de 2015 et de 2014 ont tendance à assurer au Conseil d'Administration une qualité fiable de l'information financière et des mécanismes de divulgation, afin d'approuver les états financiers (société mère et ses filiales) et attester de leur crédibilité, s'assurer de l'efficacité du système de contrôle interne.

- Assurer de la mise en place d'un système intégré de gestion des risques. Aussi durant cette année 2018, l'accent a été encore une fois mise sur le risque du compte « Client » et de la problématique de traitement du *Cut-Off* du chiffre d'affaires en fin d'année.

- Élection et fixation des pouvoirs à la nomination du Directeur Général et des membres du Conseil, du Président du Conseil de la société mère «**HEXABYTE**» ainsi que des autres hauts dirigeants, déterminer leurs responsabilités et la portée de leur autorité.

- Suivi de la détermination de la rémunération des hauts dirigeants et les critères de l'évaluation de leur performance.

- Examen des mouvements sociaux et des revendications syndicales au sein de la société.

- Examen et suivi des rapports trimestriels aux actionnaires sur la performance de leur société «**HEXABYTE**» et sur ses filiales.

Aussi, et à l'instar des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et de 2017, notre Comité d'Audit Permanant a été présent en 2018 au sein de la société mère de la société «**HEXABYTE (S.A)**» ainsi que ses filiales pour effectuer sur terrain, les onze (11) tâches récurrentes suivantes :

1. Supervision du processus de *reporting* et fournir un examen objectif des informations financières soumises par la Direction Générale au Conseil d'Administration et qui sont destinées à être présentées aux actionnaires, aux instances réglementaires, C.M.F, bourse et au public.

2. Examen de la gestion des systèmes comptables de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» ses filiales.

3. Revue annuelle des politiques comptables de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**», de ses filiales et de leurs exigences en matière de *reporting*.

4. Exploitation de l'infrastructure créée en 2012 et renforcée entre les années 2013-2018, de contrôle interne en adéquation avec l'organisation actuelle de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.

5. Identification et évaluation des risques affectant les activités opérationnelles de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales pour s'assurer que ces risques identifiés sont convenablement gérés par la Direction Générale. Cette partie a été l'objet de diligences nouvelles développées plus bas dans ce rapport.

6. Examen de l'étendue et de l'efficacité de l'audit externe de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales.

7. Suivi de l'application des recommandations du Commissaire aux Comptes avec la Direction Générale, les collaborateurs et les responsables au sein de la société.

8. Examen des conditions de prise de décisions relatives à la nomination du Commissaire aux Comptes actuel, le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » représenté par Monsieur **TRABELSI Wadï**:
   i. Nous avons passé en revue les termes de sa mission;
   ii. Nous avons examiné le plan d'audit ainsi que le programme annuel de contrôle interne de la société mère «**HEXABYTE (S.A)**» et de ses filiales;
   iii. Nous avons revu l'audit de la comptabilisation de fonds propres de la société et de ses filiales;
   iv. Nous avons examiné la démarche d'audit des liquidités et des placements monétaires de la société ;

9. Examen de la performance des travaux de vérification du Commissaire aux Comptes le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » représenté par Monsieur **TRABELSI Wadï**.

10. Examen de la conformité de la rémunération du Commissaire aux Comptes le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » représenté par Monsieur **TRABELSI Wadï** avec le brème en vigueur en Tunisie.

11. Examen du degré d'indépendance du Commissaire aux Comptes le cabinet «**Auditing, Advisory, Assistance & Accounting** » représenté par Monsieur **TRABELSI Wadï**.

6- Charte du Comité d'Audit permanant de la société «HEXABYTE (S.A)»

A compter de l'année 2018 nous avons entamé les travaux pour la confection d'une charte propre au Comité d'Audit permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» qui servira de référentiel pour les travaux de ce comité pour les années avenir.

Cette nouvelle charte est basée sur les principes suivants :

1- La charte du comité d'audit permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» couvre à minima les aspects suivants : composition, durée du mandat, secrétariat, règles de présence aux réunions, fréquence des réunions, pouvoirs, missions, modalités de reporting, rémunération, responsabilité.

2- La charte du comité d'audit permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» doit décrire les critères de profil et les expériences des membres du comité.

3- La charte doit définir les principes qui régiront les relations du Comité avec le Conseil d'Administration, les autres Comités du Conseil, la Direction Générale, les Auditeurs Internes et Externes et ses autres interlocuteurs de la société «**HEXABYTE (S.A)**».

4- La charte du comité d'audit permanant de la société «**HEXABYTE (S.A)**» sert de guide à la mise en place d'un programme annuel des réunions du Comité.

Fait à Tunis, le lundi 18 mars 2019.

Aîssa HIDOUSSI

Président du Conseil d'Administration

Morsy DIMASSI	**Mohamed Salah FRAD**
Membre du Conseil d'Administration et représentant du Fonds Commun de Placement à Risque «A.T.I.D FUND (I)»	Membre du Conseil d'Administration et représentant du Fonds Commun de Placement à Risque «Tunisian Development Fund»

11. PROJET DE RÉSOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire du lundi 08 Avril 2019à 10h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE).

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve dans son intégralité, le rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à ……

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 et approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dans leur intégralité.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à ……

TROISIÈME RÉSOLUTION

Après lecture des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2018, sans aucune réserve.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à ……

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2018, s'élevant à 1 533 785 ,725 dt comme suit :

Libelle	Montant
Résultat de l'exercice 2018	1 533 785,725
Résultat reportés	2 748 243,069
Prime d'émission à répartir	3 486 992,275
Total bénéfice à répartir	**7 769 021,069**
Affectation p/Réserve Légale 5%	-
Dividendes à distribuer : 0,350 DT par action	- 729 166,900
Nouveau report à nouveau	7 039 854,169

L'assemblé Général Ordinaire prend acte des dispositions de l'article 19 de la loi de finances 2014 et décide de distribuer un dividende de 0,350 TND à prélever sur la prime d'émission.

La distribution de trois cent cinquante (350) millimes de dividende par action correspondant à une rémunération à hauteur de 35% du nominal.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du -----

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à ……

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, renouvelle l'autorisation du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier en vue de réguler le cours de l'action « HEXABYTE » et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier tel que modifié par les textes subséquents.
Cette autorisation est donnée pour une période de trois ans soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner plein pouvoir au Conseil à l'effet de fixer les conditions et les modalités de rachat d'actions propres.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à …….

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'approbation du mandat du commissaire aux comptes M. Walid Ben Ayed – société CNF – BAKER TILLY pour les exercices 2019-2020 et 2021.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à …….

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration une rémunération fixe au titre de jetons de présence fixée à deux milles dinars (2 000 dt) nets d'impôts par administrateur. Cette rémunération demeurera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à …….

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de l'ensemble des administrateurs suivants pour une nouvelle période de trois ans couvrant les exercices 2019 -2020 et 2021.

- M. Naceur Hidoussi,
- Fonds Commun de placement à risques A.T.I.D FUND (I)
- FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND
- La société Challenge SIACR
- M. Aïssa Hidoussi
- Mme. Zeineb Bhira épouse Hidoussi,
- Mme. Rafiaa Bhira
- M. Mohamed Dimassi
- Mme .Ines Zalila

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à …….

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de la société « HEXABYTE » au titre de leur gestion de l'exercice 2018.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à …….

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner plein pouvoir à Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société ou à son représentant pour accomplir les formalités juridiques d'usage d'enregistrement et de publication du présent Procès-verbal.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à …….